



Que
sais-je?



LA SOCIOLOGIE URBAINE

Jean-Marc Stébé
Hervé Marchal

puf

QUE SAIS-JE ?

La sociologie urbaine

JEAN-MARC STEBE

Professeur, université de Lorraine

HERVE MARCHAL

Maître de conférence HCR, université de Lorraine

Quatrième édition mise à jour

8e mille



Introduction

Appréhender, penser et définir la ville

L'hypothèse de H. Lefebvre [\[1\]](#), qui envisageait une urbanisation totale de la planète, se vérifie de plus en plus. En un siècle, le nombre de citadins au niveau planétaire a en effet été multiplié par 12. En 2009, pour la première fois de son histoire, la population mondiale est devenue majoritairement urbaine : plus de 3,7 milliards d'individus résident désormais dans une ville, soit plus de 50 % de la population mondiale. Chaque année, ces urbains sont rejoints par 60 millions d'autres, si bien qu'en 2030 ils seront environ cinq milliards. C'est surtout en Asie et en Afrique que la croissance des villes sera la plus forte : d'ici à 2030, la population urbaine de ces deux continents doublera. Cela étant précisé, ce phénomène sans précédent dans l'histoire de l'humanité ne doit pas nous faire oublier que beaucoup des nouveaux citadins seront pauvres et que leur avenir dépend des orientations politico-économiques prises aujourd'hui par les décideurs [\[2\]](#). De telles orientations engagent en réalité l'avenir de la planète tout entière dans la mesure où les villes des pays en développement (notamment celles d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie) abriteront en 2030 plus de 80 % de la population urbaine mondiale.

Même si l'accent est généralement mis sur les mégalo-poles dès lors que l'on parle d'urbanisation planétaire, il reste que la croissance démographique urbaine mondiale se produira dans une large mesure au sein des petites villes. Cette entrée dans le régime de l'urbain mondialisé nous impose de constater que l'humanité s'engage sans doute irréversiblement dans le « temps des villes » [3]. Voyons quand, où et pourquoi sont apparues les premières villes.

I. – La première révolution urbaine

Contrairement à ce que l'on a pu lire ici et là, Jéricho ne peut être considérée comme la première ville du monde. Ce n'était rien de plus qu'un grand village des débuts du Néolithique (– 8500 av. J.-C.). La diversité sociale qui crée un mode de vie urbain n'apparaît que bien plus tard sur la scène (proto)historique. C'est en effet au IV^e millénaire qu'apparaissent en Basse-Mésopotamie les premières formes de vie urbaine : entre le Tigre et l'Euphrate (actuel Irak) se développe l'urbanisme qui consiste à organiser rationnellement la vie de milliers d'hommes concentrés dans un espace restreint. Ce phénomène s'est déroulé en d'autres régions du monde, notamment dans la vallée de l'Indus, en Chine, en Égypte et en Amérique du Sud, mais vraisemblablement à des dates un peu plus tardives.

Mais qu'est-ce qu'une ville pour ceux qui étudient cette

époque lointaine ? Les archéologues et les historiens de la haute Antiquité affirment qu'un village, même très grand, demeure un village tant qu'il n'abrite que des paysans. Une ville, en effet, est peuplée par des individus qui vivent d'autres ressources que du travail de la terre. Elle est donc un lieu artificiel où une concentration d'habitants s'active, échange des biens et des idées, et produit autre chose que des denrées alimentaires. Le regroupement des personnes et des activités, la spécialisation des tâches et la suprématie du cadre bâti sur l'environnement naturel sont au fondement de la ville.

La variété des constructions qui caractérise les premières villes laisse apparaître la diversité sociale de la population : artisans, commerçants, scribes, fonctionnaires et savants y coexistent. En outre, les traces d'une écriture constituée de dessins souvent abstraits, rarement figuratifs, sont repérables. Il semble qu'à Uruk, par exemple, en Mésopotamie du Sud, existaient des bâtiments ornés de tels dessins conçus par des architectes en vue de réunir les gens de la cité. Cette ville sumérienne, patrie du roi Gilgamesh, semble être le lieu de naissance d'une culture matérielle homogène : céramique, tablettes archaïques, principes architecturaux... Ce qui fait d'Uruk une ville, peut-être la première de ce nom, ce n'est pas sa taille, mais la présence d'une hiérarchie du bâti et de lieux voués aux activités politiques et/ou religieuses.

Si le développement de la culture humaine produit la ville, celle-ci produit également celui-là. La ville a été rendue possible grâce à la concentration dans un espace

déterminé d'individus qui ont su inventer et construire l'espace urbain par le recours à la géométrie, à la statistique, à l'écriture, à la politique... Parallèlement, ces divers domaines de connaissance n'ont pu voir le jour qu'à travers l'existence des premières entités urbaines qui sont autant de nouvelles formes de vie humaine.

II. – La deuxième révolution urbaine

Bien évidemment, l'histoire de l'urbanisation n'est pas linéaire. Si l'urbanisme se codifie avec Platon et Aristote, lesquels diffusent le tracé des voies en damier, si Rome comptait vraisemblablement un million d'habitants et était de la sorte la plus grande ville de l'Antiquité, les villes du Moyen Âge sont, elles, plutôt de petite taille, protégées derrière leurs remparts [4]. Avec le développement du commerce et de la monnaie, elles verront émerger en leur sein la figure du marchand. La formation de la ville marchande médiévale représente un temps fort de l'urbanisation. Les surplus de l'économie rurale donnent un nouvel élan à l'artisanat et au commerce, si bien que la ville devient un carrefour où se rencontrent le monde technique et marchand, d'une part, et le monde de plus en plus distinct des campagnes, d'autre part.

Toutefois, c'est à la Renaissance que de nouvelles évolutions significatives apparaissent. Un nouveau lieu devient dans une large mesure le centre essentiel de la vie urbaine : le marché. En outre, les villes sont davantage

reliées entre elles grâce aux routes royales. C'est aussi à ce moment que des cités-États voient le jour, en Italie notamment. Sur le plan théorique, un débat oppose les partisans du schéma en damier à ceux du schéma radioconcentrique articulé autour d'une structure urbaine plus centrée. Parallèlement, l'art de la perspective commence à se diffuser.

Mais toutes ces nouveautés apparaissent finalement peu importantes au regard des changements considérables qui interviennent au xviii^e et au xix^e siècle avec l'essor de la révolution industrielle. La trilogie « fer-houille-machine à vapeur » modifie en profondeur les conditions mais aussi les lieux de production manufacturière. Cette mutation de fond s'accompagne d'un accroissement important de la population urbaine. Alors que dans l'Angleterre du début du xix^e siècle n'existait aucune ville de plus de 100 000 habitants, 28 villes dépassent ce nombre en 1845. En France, Mulhouse passe de 10 000 habitants en 1812 à plus de 36 000 en 1836 ; Roubaix, de 8 000 en 1816 à 65 000 en 1866. Berlin, quant à elle, passe de 200 000 habitants en 1800 à 2 millions en 1900. En Amérique du Nord se produit également le même phénomène d'urbanisation intensive.

Ces évolutions n'iront pas sans difficulté, surtout pour la nouvelle classe sociale qui se constitue alors : le prolétariat. Des taudis voient le jour, l'insalubrité devient un problème de santé publique dès lors qu'elle génère des épidémies (choléra) qui touchent riches et pauvres.

L'augmentation spectaculaire de la population urbaine fait exploser les frontières traditionnelles des villes qui commencent à se projeter dans l'espace. C'est ainsi que s'amorce ce mouvement structurel de « conurbation », terme inventé en 1915 par P. Geddes afin de désigner ce processus qui voit les villes étendre toujours plus loin leur influence au-delà de leur périmètre d'origine. Depuis, la ville ne cesse de s'agrandir, de gagner du terrain. Prise dans un mouvement centrifuge, elle voit ses fragments résidentiels s'éloigner de plus en plus loin, remettant en question et rendant de plus en plus poreuses les frontières entre l'urbain et le rural (cf. infra).

III. – La troisième révolution urbaine

Au regard de l'accélération du processus d'urbanisation depuis une trentaine d'années, ne sommes-nous pas en train de vivre une troisième révolution urbaine, celle de l'urbain mondialisé ? Mise en évidence par nombre de géographes, urbanistes et sociologues, cette révolution se caractérise par des manières de penser, d'agir et de sentir de plus en plus homogénéisées via de multiples réseaux (Internet, téléphonie, transport aérien...). À cet égard, la troisième révolution urbaine invite à prendre en considération le développement exponentiel des nouvelles technologies de l'information et de la communication (ntic), la « cosmopolitisation » exacerbée des individus [\[5\]](#), ainsi que l'accroissement considérable

des mobilités à travers le monde, qu'elles soient le fait de l'élite cinétique internationale ou de migrants à la recherche d'un Eldorado, parfois intégrés dans des réseaux d'économie informelle [6]. En outre, elle réinterroge le rôle de l'État-nation qui ne peut plus agir dans un cadre strictement national, étant donné qu'il doit compter avec une échelle d'action planétaire en raison de l'interdépendance des nations [7]. Et ce, d'autant plus que la globalisation de l'économie, de la finance, de la politique ou encore de la culture s'impose comme une nouvelle manière d'organiser le monde. À n'en pas douter, les grandes villes qui forment désormais un archipel mégalopolitain mondial (amm) s'inscrivent dans cette tendance de fond, la sous-tendent, et l'amplifient même. Des métropoles comme Shanghai, Tokyo, New York, Londres ou encore Paris, que S. Sassen appelle « villes globales » [8], s'engagent dans le jeu de la globalisation à partir de spécificités plus ou moins propres (finance, culture, science, mode, gastronomie, congrès...).

IV. – Une ou des cultures urbaines ?

La « grande ville », telle que nous la connaissons aujourd'hui, à la fois centre politique, administratif, religieux et surtout économique, est une invention de la modernité.

F. Tönnies, dès 1887, a analysé sociologiquement le rôle

culturel joué par la ville moderne. Cette dernière permettrait l'émergence de la « vie sociétaire », i.e. de la vie fondée sur le contrat et le calcul effectué en fonction d'un but à atteindre, et non sur la chaleur, la profondeur des liens et la confiance. Aussi, la ville cosmopolite voit-elle la « volonté organique » basée sur une compréhension et des sentiments réciproques liés à l'habitude, à la coutume et à la mémoire disparaître au profit de la « volonté réfléchie » fondée sur l'individualisme, le commerce, l'industrie, les relations monétaires ou encore l'opinion publique. G. Simmel, vers les années 1900, considérera également l'urbanisation galopante comme un mouvement de fond qui prive les individus de liens affectifs pour finalement vivre selon des règles et des valeurs impersonnelles. La grande ville moderne est, dans ce sens, un creuset culturel d'où peuvent sortir de nouvelles manières de penser, de sentir et d'agir.

Cela étant dit, il convient de prendre ses distances par rapport aux discours qui insistent sur l'uniformisation des modes de vie et le modelage des citoyens par « la » ville. Car, même si d'un point de vue macrosociologique, cette dernière peut apparaître comme étant à l'origine d'un mode de vie urbain, il reste que celui-ci se décline concrètement à travers une multiplicité de groupes d'appartenance et de cultures urbaines ou, mieux, d'« aires morales », pour parler comme les sociologues de l'École de Chicago. En explorant finement la ville, ces derniers ont effectivement mis en évidence la complexité de la vie urbaine articulée autour de nombreuses aires

urbaines, voire de ghettos (cf. infra).

La ville moderne est décrite tantôt comme malsaine, dépravante, à l'origine de nombreux maux, tantôt comme un lieu de mouvement où la vie sociale s'accélère, où l'esprit s'ouvre à l'autre, au monde... Aujourd'hui, la ville et l'urbain sont trop souvent identifiés dans les médias et le sens commun comme la cause quasi exclusive de nombreuses difficultés (insécurité, racisme, pollution, etc.) qui trouvent pourtant leur raison d'être dans d'autres dimensions (chômage, inégalités sociales, politiques énergétiques, etc.). Même s'il est actuellement fréquent d'associer l'émergence de problèmes sociaux à certains territoires urbains, comme le fait la « politique de la ville » qui opère la connexion entre zones dites « sensibles » et problèmes sociaux [9], il ne faut pas oublier que la question sociale déborde la question urbaine et que la ville ne peut être tenue pour seule responsable de tous les maux de la société.

V. – Quelle définition sociologique de la ville ?

S'employant à rendre visibles les différentes figures de la ville, Y. Grafmeyer [10], propose une définition dont l'un des intérêts, et non des moindres, est de suggérer toute la complexité de l'objet ici étudié. « La ville, écrit-il, est à la fois territoire et population, cadre matériel et unité de vie collective, configuration d'objets physiques et nœud de relations entre sujets sociaux. » La ville renvoie donc à

deux ordres de réalité : d'un côté, une ville statique, sinon figée, du moins circonscrite pour un temps dans des cadres matériels ; de l'autre, une ville dynamique, composée de citoyens et de groupes en relation.

La distinction opérée par Lefebvre [11] entre habitat et habiter exprime bien cette tension entre, d'une part, une ville cristallisée dans une certaine morphologie de l'habitat et, d'autre part, une ville en mouvement où s'expriment de multiples manières d'habiter et de s'approprier un lieu. Plus largement, la ville apparaît comme une médiation entre un ordre lointain, renvoyant aux institutions (État, Église), aux codes juridiques et aux principes moraux, et un ordre proche, correspondant aux relations directes et à l'immédiateté de la vie quotidienne [12].

Si l'objectif de cette définition est d'interroger à juste titre les relations entre l'institué et l'informel, entre le conçu et le vécu, il reste qu'elle ne parvient pas à dépasser in fine le dualisme entre espace et société. Dans ce sens, R. Ledrut a insisté, notamment dans *L'espace en question* [13], sur la nécessaire remise en cause de la tension entre formes concrètes et structures abstraites, « entre la ville conçue et traitée comme réalité spatiale et la ville saisie comme entité sociale et politique », les rapports sociaux et la vie quotidienne se déroulant nécessairement dans un cadre spatial. Mais Ledrut rejoint Lefebvre sur le fait que la ville échappe en partie à ceux – les urbanistes notamment – qui ont le pouvoir de l'instituer à partir d'une certaine organisation de l'espace. En effet, la ville est aussi modelée et appropriée par les

usagers. Elle est une œuvre qui ne reflète pas dans la transparence l'ordre des concepteurs et autres décideurs.

D'une façon générale, la ville est un point d'articulation privilégié entre un espace densifié, différencié et limité dans son étendue, et une population agrégée, hétéroclite, spécialisée ; elle est un lieu de confrontation entre de multiples acteurs de la vie sociale et une matérialité donnée, instituée, formalisée. Dès lors, le rôle du sociologue urbain est d'appréhender les multiples formes d'interaction entre ces deux dimensions de la ville, de rendre visible la complexité du lien entre la ville plus ou moins cristallisée dans des institutions et des bâtiments et la ville « vivante », en mouvement, toujours susceptible de déborder les cadres urbains constitués. L'espace reçoit l'empreinte de la société tout autant que l'inverse.

VI. – La ville existe-t-elle ?

Philosophes, économistes, démographes, urbanistes, géographes, archéologues, architectes et, bien évidemment, sociologues portent tous des regards plus ou moins singuliers sur la ville [14]R. Ledrut [15] mais aussi K. Lynch [16] ont insisté sur le fait que la ville n'existe pas à la manière d'une œuvre faite pour un spectateur qui la saisirait du dehors. Elle ne s'offre pas au regard tel un produit fini doté d'une définition objective fixée une fois pour toutes dans des représentations sui

generis. La ville s'appréhende du point de vue de ceux qui la vivent du dedans et qui, à leur façon, participent à son invention. Elle est l'objet de multiples images qu'il convient de saisir à partir d'enquêtes empiriques menées auprès des habitants.

L'imaginaire de la ville se saisit également à travers les discours des décideurs qui ont pour mission de la penser et de la produire [17]. Dans L'imaginaire bâtisseur [18] S. Ostrowetski a montré, il y a déjà plus d'une vingtaine d'années, à quel point les « bâtisseurs d'empire » (architectes, planificateurs) que furent les promoteurs des « villes nouvelles » dans la France des Trente Glorieuses se sont appuyés sur des représentations spécifiques de l'urbain. Il n'existe donc pas une définition parfaitement objective de la ville : une idée de la ville qui existerait dans un ciel platonicien au-delà de toute contingence sociale. La ville n'existe pas en dehors des divers cadrages, savants et populaires, institutionnels et quotidiens, dans lesquels nous sommes tous d'une manière ou d'une autre engagés. Ainsi est-elle l'objet de multiples définitions. D'un pays à l'autre, les critères quantitatifs, construits pour décider à partir de quel seuil de population agglomérée nous sommes en présence ou non d'une ville, varient. S'il y a une ville en France lorsqu'une agglomération dépasse 2 000 habitants, ce n'est pas le cas partout, loin s'en faut : au Danemark, il y a une ville dès lors que la population densifiée dépasse 250 habitants ; au Japon, 30 000 ; en Égypte, 11 000 [19].

VII. – Sociologie de la ville ou de l'urbain ?

Le mot « ville » a ceci d'avantageux qu'il mêle, et c'est là toute la richesse de son ambiguïté, des dimensions à la fois institutionnelles, sociales, matérielles, affectives et symboliques qu'aucun autre mot ne semble en mesure de recouvrir. Dans ce sens, la ville est plus que l'urbain. Elle renvoie effectivement à « une certaine manière locale de vivre institutionnellement ensemble, qui fut le propre de ces entités dotées d'une identité et qu'on appelait les villes ». Ces mots de F. Choay expriment en réalité sinon une appréhension, du moins une attention circonspecte face au « règne de l'urbain ». Celui-ci aurait en effet pour conséquence de lisser les aspérités de la vie urbaine et de réduire ainsi la charge symbolique et identitaire de l'espace à travers l'implantation banalisée, récurrente et sans relief des mêmes chaînes d'hôtels, de restaurants et de magasins.

Pour autant, si notre monde est urbain, il n'est pas que cela. Certes, l'urbain s'étend ; le rural s'urbanise (cf. infra). Mais l'urbain n'emprunte-t-il pas au rural dès lors qu'il s'organise autour de territoires et d'identités territoriales ? En outre, si la ville s'urbanise et se standardise pour produire ici et là des « non-lieux », selon la terminologie de M. Augé [\[21\]](#), il reste qu'elle conserve son épaisseur symbolique avec ses bars, ses marchés, ses parcs, ses lieux de concert... Par ailleurs, l'urbain peut aussi être vu comme un champ des

possibles. Lefebvre, dans *La révolution urbaine* [22], voit dans l'« ère urbaine » le moment de rétablir le principe de plaisir dans l'acte d'habiter. Il considère que le concept de ville ne correspond plus à aucun « objet social ». Sociologiquement, c'est donc un « pseudoconcept » incapable de rendre visible la réalité différentielle et prometteuse de la « société urbaine ».

Nous pouvons cependant, nous demander si l'urbain est vraiment destiné à s'émanciper de la ville comme semble le suggérer Lefebvre. Autrement dit, l'urbain est-il un « champ » qui se suffit à lui-même ? Il nous apparaît que non dans la mesure où l'urbain est fondamentalement le pendant, certes incertain, de la ville. Il en est l'extension même, i.e. la déclinaison concrète à une échelle globale. Les valeurs et les usages urbains expriment un style de vie : celui-là même des villes. La poétique de l'urbain reprend à son compte l'éclat de la ville et plus encore de ses lieux, note P. Sansot dans *Poétique de la ville* [23]. C'est pourquoi la sociologie urbaine est nécessairement une sociologie de la ville. Lefebvre lui-même ne précisait-il pas dans *Le droit à la ville* [24] que l'urbain ne peut se passer d'une base réelle, d'une morphologie significative – autrement dit, de la ville ?

VIII. – Sociologie dans la ville ou sociologie de la ville ?

Dire que la sociologie urbaine est une sociologie de la ville ne suffit pas. Il faut préciser : s'agit-il d'une sociologie de la ville et/ou dans la ville ?

La sociologie dans la ville permet de saisir la complexité de la vie urbaine, l'enchevêtrement des trajectoires individuelles et des espaces, la multiplicité des acteurs qui président, d'une manière ou d'une autre, à la production de la ville et de l'urbanité. Elle se centre en effet sur des territoires, des publics, des activités, des univers sociaux constitutifs de la vie urbaine. Aussi, le risque principal d'une sociologie dans la ville est-il de se limiter à des échelles spatiales et sociales trop étroites pour être en mesure de rendre compte de logiques et de processus globaux, tel que les transformations de l'État providence, la remise en cause du modèle économique fordiste – qui prévalait durant les Trente Glorieuses – ou encore le rôle décisif joué par la globalisation et les effets de réseau qui en résultent.

La ville semble effectivement prise dans une dynamique de fond source de discontinuité entre espaces nantis, bien intégrés dans la structure des flux, et régions pauvres oubliées des logiques modernes d'urbanisation. La métaphore de l'archipel, avancée par P. Veltz [\[25\]](#) a précisément pour objectif de mettre l'accent sur la constitution de métropoles ou de régions prospères (Lombardie, Catalogne, Flandres) reliées entre elles par des réseaux efficaces (ferroviaires, routiers, aériens) tout en étant coupées d'autres métropoles ou de régions moins importantes.

La sociologie de la ville rappelle dans ce sens que la vérité de la ville ne réside pas tout entière dans la ville elle-même. D'autres dimensions (politiques, économiques, sociales), à la fois inhérentes et extérieures à l'urbain, ont, à n'en pas douter, un impact sur le monde des villes. C'est pourquoi la ville peut être définie comme un point d'articulation entre des logiques locales et des dynamiques globales. Elle est le lieu où se matérialisent et se concrétisent des processus qui la dépassent. Cela étant précisé, la limite essentielle d'une sociologie de la ville réside dans l'inclination à réduire l'analyse du versant concret et sensible de la vie urbaine à des tendances historiques lourdes susceptibles d'apparaître comme désincarnées et abstraites – la mondialisation ou la globalisation, par exemple. Plutôt que d'une opposition de points de vue, il s'agit en fait ici bien plus d'une complémentarité heuristique entre deux orientations fécondes de la sociologie urbaine. Celle-ci est donc dans sa globalité une sociologie dans et de la ville.

Après avoir présenté dans le premier chapitre les principales perspectives théoriques relatives à la sociologie urbaine, nous aborderons dans les quatre autres chapitres les différentes problématiques débattues actuellement au sein de la communauté scientifique : les relations entre le monde rural et le monde urbain (chap. ii), les modes de gouvernance de la ville (chap. iii), les logiques sociales de la vie urbaine (chap. iv), les usages et les rythmes des citadins (chap. v).

Notes

- [1] La révolution urbaine, Gallimard, 1970.
- [2] H. Marchal, J.-M. Stébé, La ville. Territoires, logiques, défis, Ellipses, 2008.
- [3] J.-M. Stébé, H. Marchal, Traité sur la ville, puf, 2009.
- [4] G. Duby (dir.), Histoire de la France urbaine, Le Seuil, 1980.
- [5] U. Beck, Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?, Aubier-Flammarion, 2006.
- [6] A. Tarrus, La remontée des Sud, Éd. de l'Aube, 2007 ; L. Roulleau-Berger, Migrer au féminin, puf, 2010.
- [7] S. Sassen, La globalisation. Une sociologie, Gallimard, 2009.
- [8] S. Sassen, La ville globale. New York, Londres, Tokyo, Descartes & Cie, 1996.
- [9] J.-M. Stébé, La crise des banlieues, puf, 2002.
- [10] Sociologie urbaine, Nathan, 1994.
- [11] Ibid.
- [12] H. Lefebvre, Le droit à la ville, Anthropos, 1968.
- [13] Anthropos, 1976.
- [14] T. Paquot et al., La ville et l'urbain, La Découverte, 2000.
- [15] Les images de la ville, Anthropos, 1973.
- [16] L'image de la cité, Bordas, 1976.
- [17] J.-Y. Toussaint, M. Zimmermann (dir.), User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, pur, 2001.
- [18] Librairie des Méridiens, 1983.
- [19] Y. Fijalkow, Sociologie des villes, La Découverte,

2007.

[20] Citée in T. Paquot et al., op. cit.

[21] Non-lieux, Le Seuil, 1992.

[22] Ibid.

[23] Méridiens-Klincksieck, 1978.

[24] Op. cit.

[25] Villes, Territoires et Mondialisation, puf, 2005.

Chapitre I

Comprendre, analyser et théoriser la ville

Qu'il s'agisse de K. Marx, d'É. Durkheim, de M. Weber ou encore de G. Simmel, tous ces pionniers de la sociologie ont vu dans la grande ville le lieu même de la modernité. Pour Marx, la ville est l'espace où les luttes sociales peuvent conduire à la libération des plus démunis ; elle permet de s'émanciper « de la stupidité de la vie rurale ». Pour Durkheim, même si elle pose des problèmes d'intégration, la ville rassemble toutes les conditions pour le déploiement de la densité morale, laquelle permet à l'individu de gagner en liberté et de devenir une valeur de référence. Pour Weber, c'est en ville que le capitalisme a vu le jour, parallèlement à la rationalisation du monde. Enfin, pour Simmel, la métropole moderne est le théâtre de l'objectivation de la culture : le temps mesuré, les institutions et les règles y deviennent si impersonnels qu'ils finissent par créer un nouveau type de « personnalité urbaine ».

Chacun à leur manière, ces auteurs fondamentaux de la discipline ont connu une certaine postérité dans le champ de la sociologie urbaine. Nous irons toutefois au-delà des filiations internes à la sociologie afin de rendre

justice à d'autres approches complémentaires, plus particulièrement à l'ethnologie urbaine et sociale.

I. – Les sociologies urbaines

1. L'approche sociohistorique de Max Weber

Il peut sembler inopportun de consacrer une place à M. Weber dans le cadre d'un tel ouvrage sur la sociologie urbaine ? Mais, d'une part, Weber a consacré un livre important au phénomène urbain et, d'autre part, au milieu des années 1980, un ensemble de chercheurs, parmi lesquels des sociologues urbains [\[1\]](#), ont dégagé de son œuvre des pistes d'analyse que nous aimerions présenter succinctement.

Weber cherche à comprendre, dans son ouvrage *La ville* [\[2\]](#), en quoi un certain type de ville a favorisé la naissance du capitalisme. Il s'agit de la ville médiévale d'Europe du Nord dans la mesure où c'est la seule à avoir véritablement connu une autonomie politique et une liberté complète. Cette liberté urbaine, assurée par des associations de citoyens actifs, aboutit à l'invention de nouvelles légitimités, i.e. à l'autonomisation de nouveaux champs d'activité, à commencer par l'économique (placement à des fins d'épargne dans les ateliers urbains et dans l'industrie rurale).

Le propos de Weber est intéressant à plus d'un titre. Il présente la ville moderne médiévale comme le lieu d'expression de la rationalité formelle corrélative de la création d'instruments de mesure et de contrôle au service d'un traitement (bureaucratique) égalitaire mais impersonnel. Aussi la ville permet-elle au processus de rationalisation de se développer et à la domination légale rationnelle (et non plus traditionnelle ou charismatique) de s'imposer : la ville médiévale est donc aussi le lieu de naissance de l'État moderne. Le texte de Weber souligne également à quel point la ville moderne est un espace qui se particularise aux marges d'un pouvoir central, et combien elle se caractérise par un polythéisme des valeurs résultant de la multiplicité des champs qui s'y déploient à travers des corps de spécialistes adéquats.

Ce faisant, Weber nous montre qu'il est possible de constituer des modèles de production sociale de l'espace urbain à partir du système de relations et des objectifs de ceux qui y concourent. Dans cette optique, nous pouvons nous demander quels sont actuellement les champs dominants (politique, économique, urbanistique) dans l'invention de la ville. La notion weberienne de champ a connu la postérité que nous lui connaissons notamment dans la sociologie de P. Bourdieu. Elle a permis en outre d'identifier des logiques sociales à la suite desquelles des acteurs d'un domaine particulier parviennent à imposer, au sein de l'espace social global, leurs propres intérêts et à sacrifier des ressources spécifiques (e.g. l'espace pour les architectes et les urbanistes). Enfin, en insistant sur la

multiformité des villes, sur les contours flous de ces dernières et sur les formes de socialité, i.e. sur les rapports sociaux entre groupes de positions inégales, Weber invite le sociologue à ne pas figer la vie urbaine dans des conceptions trop étroitement morphologiques.

2. L'approche morphologique

Lors de la deuxième livraison de L'Année sociologique (en 1899), Durkheim précise que la morphologie d'une société correspond au substrat sur lequel repose la vie sociale. Ce dernier est déterminé dans sa grandeur comme dans sa forme par la masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature et la configuration des choses de toutes sortes qui affectent les relations collectives. L'analyse morphologique consiste précisément à étudier les formes matérielles et sociales de ce substrat pour mieux saisir l'influence du milieu sur les consciences individuelles [3]. Pour Durkheim, tout ce qui s'est solidifié dans un « moule défini » (matériel, juridique, politique, idéologique) est susceptible d'être l'objet de la morphologie sociale.

M. Halbwachs [4] retient de l'analyse morphologique durkheimienne la manière dont les populations sont disposées sur le sol, les migrations internes à une ville et la forme des agglomérations et des habitations. Fidèle à Durkheim, Halbwachs part de l'extérieur en vue de comprendre l'individu : de ces pierres qui ont gardé le souvenir des hommes qui nous ont précédés, de ces

représentations collectives inscrites dans la matérialité du monde (Églises, voies de communication) ou encore de ces institutions qui, loin de n'être que de simples idées abstraites, doivent être comprises au niveau du sol, toutes chargées de matière.

Cet éminent représentant de l'École durkheimienne se démarque cependant de son maître dans le sens où il ne confond pas le substrat matériel d'une société avec la structure même de cette société, d'où la distinction qu'il opère entre morphologie physique et morphologie sociale. L'étude des formes solidifiées de la société à partir de ces deux points de vue se comprend au regard de ce qu'elle révèle : la structure morphologique du monde social à la fois visible (distribution spatiale des populations, densité et grandeur des unités humaines) et invisible (représentations collectives). L'espace matériel apparaît ici comme un cadre qui unifie le groupe social en contribuant à stabiliser sa mémoire propre. C'est pourquoi l'espace religieux ne se confond pas, par exemple, avec l'espace économique. Halbwachs ouvre in fine une perspective théorique féconde qui invite à étudier le rapport des groupes sociaux à l'espace matériel.

La perspective morphologique représente un apport heuristique indéniable pour la sociologie urbaine dès lors qu'elle consiste à mettre en évidence, dans une veine durkheimienne, des « effets de milieu », i.e. des effets résultant des spécificités mêmes du contexte de vie des individus. La composition des groupes sociaux, leur distribution territoriale, la nature des équipements, les

souvenirs attachés à tel ou tel lieu sont autant de « facteurs actifs » (Durkheim) qui vont affecter les conditions de mise en œuvre des actions humaines.

J.-Y. Authier [5] a par exemple rendu visibles des « effets de quartier » à partir d'une importante enquête par questionnaire concernant cinq quartiers situés en contexte urbain. En fonction des possibilités relatives aux activités du temps libre, à la fréquentation des bars ou des commerces, les habitants sont plus ou moins enclins à s'impliquer dans leur quartier. Mais, plus encore, il semble que la composition sociale du lieu joue ici un rôle important. En effet, l'investissement local des individus est pour partie déterminé par le profil des populations qui vivent au sein du quartier et qui s'autorisent, pour certaines d'entre elles, à en donner le ton. Pour l'auteur, le quartier est donc plus qu'un simple décor. Sa configuration ou, mieux, sa morphologie – sociale et matérielle – ont un impact sur le rapport que les individus entretiennent avec leur lieu de vie.

Dans une perspective similaire, il est également intéressant de souligner à quel point la morphologie des quartiers d'habitat social – présence ou non d'une antenne de police, d'une agence hlm [6], de travailleurs sociaux – peut avoir une incidence sur les relations entre les gardiens-concierges et certains locataires. Nous observons que, plus les gardiens-concierges sont proches des personnels administratifs des « bureaux » et/ou des agents de police, moins ils sont disposés à développer des complicités avec ces locataires couramment désignés sous l'appellation « jeunes des

cités » [7].

P. Bourdieu reprend également à son compte les acquis de l'approche morphologique lorsqu'il insiste dans *La misère du monde* [8] sur les « effets de lieu » en vue de souligner l'importance des structures spatiales dans l'incorporation des distances sociales. La « naturalisation » de ces dernières est d'autant plus forte qu'elles sont cristallisées au sein de l'environnement physique. Le social objectivé dans la matière – le cadre bâti, les limites territoriales – n'est donc pas sans rapport avec le social intériorisé dans les corps et les esprits. Dès lors, comprendre les habitus des individus, c'est aussi saisir les processus de construction politique de l'espace débouchant sur une homogénéisation sociale à base spatiale.

D'une manière plus générale, comme le note A. Lévy [9] dans le sillage de Ledrut mais aussi de M. Roncayolo, fidèle disciple de Halbwachs, il importe, si l'on veut redonner un nouveau souffle à la morphologie urbaine, de saisir l'ensemble des processus sociaux à l'origine du sens des formes de la ville. Attentif aussi bien aux paysages urbains, aux ambiances sonores et lumineuses, aux divisions sociales qu'aux tracés urbains, Lévy plaide en faveur d'une morphologie urbaine sensible aux ruptures historiques (industriel/postindustriel entre autres) et aux nouvelles formes de la ville ainsi engendrées (e.g. transformation d'une usine désaffectée en médiathèque). La croissance des villes et leurs évolutions historiques sont donc analysées ici du point de vue des multiples formes concrètes qui se succèdent

dans le temps et dans les espaces urbains.

3. L'approche de l'École de Chicago

Bien que Halbwachs ait introduit, volens nolens, les travaux de l'École de Chicago en France dès les années 1930, ces derniers ont véritablement été découverts à la fin des années 1970 [\[10\]](#) dans un contexte où le local devient la nouvelle échelle d'action pour réguler la vie sociale, et où les analyses en termes de rapports sociaux de classe déclinent au profit d'une sociologie des relations interindividuelles et de l'acteur.

Petite bourgade de 5 000 habitants en 1840, Chicago en compte plus de 1 million en 1890. L'immigration y est massive et concerne des groupes d'origine culturelle fort différente regroupés dans des quartiers si homogènes qu'ils finissent par former de véritables ghettos. Cette ville en pleine expansion, regroupant de multiples ethnies et donnant l'impression d'un grand désordre, va devenir logiquement l'objet d'analyse des sociologues urbains qui y travaillent. Ceux-ci vont produire, entre 1915 et 1933 notamment, de nombreux travaux ethnographiques à partir de méthodes aussi diverses que l'observation (participante et/ou directe), l'entretien et l'analyse de récits autobiographiques, de témoignages, de documents épistolaires...

A) L'héritage de Simmel

Les apports de l'École de Chicago à la sociologie urbaine

doivent d'abord être compris en les rapportant aux travaux de Simmel sur la grande métropole, nombre de chercheurs de cette École ayant en effet été influencés par ce penseur allemand contemporain de Weber et de Durkheim. D'une manière générale, Simmel montre les effets contradictoires de la grande ville sur la personnalité des citadins. En produisant un élargissement de la vie personnelle, la vie urbaine rend à la fois davantage libre et aliéné. Libre dans la mesure où le citadin se trouve à l'intersection de nombreux cercles sociaux si bien qu'il échappe de plus en plus au contrôle des autres pour mener une existence plus individuelle, davantage secrète. Aliéné dans le sens où le citadin a peu d'emprise sur un monde qui évolue et qui peut se passer de lui. La vie urbaine est donc à la fois plus personnelle et impersonnelle. Simmel formalisera cette tension structurelle à travers la figure conceptuelle de l'étranger. Ce dernier tente effectivement d'importer des caractéristiques qui lui sont propres dans un monde qui lui restera en tout état de cause extérieur.

Ces ambivalences de la vie urbaine seront reprises par R. E. Park. Ex-journaliste et militant antiraciste, il s'intéressera à la figure du marginal, celui-ci étant, comme l'étranger de Simmel, à la fois socialisé et désocialisé : dans et hors de la société. L'homme « en marge », typiquement le migrant de deuxième génération, est celui qui vit une double appartenance. Un type de marginaux a retenu plus particulièrement l'attention des sociologues urbains de Chicago : le hobo. Ce dernier est un travailleur mobile, occasionnel, sans attaches

sociales. Il vit sans horizon de sens précis. Le hobo est en transit et le reste à jamais, comme si la mobilité devenait son ultime raison d'être.

Cette figure de la vie urbaine est intéressante à étudier, car elle révèle une forme de sociabilité propre à la ville. Dans ce sens, il est possible de définir une personnalité spécifiquement urbaine caractérisée par son opacité, la segmentation de son identité et sa capacité à jouer de la distance et de la proximité dans ses relations. L. Wirth [\[11\]](#) prolongera cette réflexion et rédigera en 1938 un article resté célèbre sur le phénomène urbain comme mode de vie « éclaté ». La multiplication des rôles, l'anonymat et la superficialité des contacts, entre autres, représenteraient les invariants d'une mentalité typiquement urbaine et de la condition du citoyen.

B) La ville comme ordre écologique

Les travaux de l'École de Chicago se distinguent également par leur recours à la métaphore écologique développée notamment dans *The City*, ouvrage central signé en 1925 par E. Burgess, R. McKenzie et R. E. Park aux Presses universitaires de Chicago. La ville de Chicago, qualifiée de « laboratoire social », y est analysée sous l'angle de la répartition dans l'espace de communautés ethniques différentes. Le livre développe la métaphore du milieu naturel, au sens écologique du terme, que les vagues successives de migrants transforment pour mieux s'y adapter. L'écologie urbaine, à l'instar de l'écologie animale théorisée par Darwin, consiste à penser les relations entre communautés en

termes de compétition, de dominance, de conflit ou de symbiose. Dès lors, il s'agit de dresser un panorama des différentes « aires urbaines » qui structurent la morphologie de Chicago et qui sont à l'origine de ce que les sociologues urbains de cette ville ont perçu comme un ordre écologique. Penser la ville en ces termes revient à identifier les communautés urbaines attachées à certains modèles culturels ou moraux qui dans leur ensemble finissent par former une constellation de zones urbaines. La ville peut ainsi être conceptualisée comme une mosaïque de sous-communautés vivant dans des limites spatiales précises.

Dans son livre *Le ghetto*, Wirth [\[12\]](#) s'intéresse à l'une de ces aires urbaines : le quartier juif de Chicago. Il insiste plus particulièrement sur la place occupée par différentes figures (le « marieur », le « circonsciseur ») et institutions (la synagogue, entre autres) dans le maintien de la cohésion sociale au sein de la communauté. Le quartier est si fortement structuré et replié sur lui-même qu'il ressemble de près à ces quartiers fermés de l'époque médiévale : les ghettos juifs des villes européennes. Cependant, le ghetto de Chicago, aux murs invisibles mais pourtant bien réels sur un plan symbolique, est une aire de transition. Il n'est qu'une étape dans le processus d'intégration à la société américaine. Les Juifs de deuxième génération quittent en effet le quartier pour gagner des « aires de deuxième résidence » où ils seront en contact direct avec le monde cosmopolite de la grande ville américaine. Wirth, dans le sillage de Simmel, insiste alors sur le fait que ces Juifs déracinés se retrouvent

entre deux mondes, n'appartenant ni à l'un ni à l'autre. Quitter son aire culturelle d'origine n'est donc pas sans risque. S'en émanciper, c'est s'éloigner de cette vie sociale rythmée par le marché et ses marchandes qui vendent le poisson et les volailles pour le jour du sabbat ; c'est se priver de cette vie familiale intense et affective organisée autour de pratiques religieuses séculaires et de discussions relatives aux écrits talmudiques. Le quartier représente un « état d'esprit », un petit monde cohérent structuré par ses édifices, ses institutions et son code moral.

À partir d'une perspective plus large, Burgess a proposé un modèle écologique de structure urbaine articulée autour de cinq zones concentriques. Au centre, le Central Business District, dans lequel sont concentrés les commerces, les bureaux, les transports et la vie sociale et civile. Autour de ce noyau central, nous trouvons la « zone de transition » occupée par les nouveaux arrivants – les immigrés juifs observés par Wirth –, équipée de quelques commerces et marquée par la pauvreté et le crime. Un troisième cercle concentrique est dominé, quant à lui, par des travailleurs qui désirent sortir de cette deuxième zone de relégation tout en restant à proximité de leur emploi. Il s'agit souvent de populations appartenant à la deuxième génération d'immigrants. Les classes moyennes occupent la quatrième zone concentrique. Au-delà, Burgess situe les « zones dortoirs », points d'arrivée et de départ des migrations pendulaires.

Ces zones ne sont pas pensées en termes statiques,

des changements pouvant intervenir au gré de l'évolution globale de la ville et des trajectoires individuelles. En s'appuyant sur cette lecture dynamique de la ville, I. Joseph [13] nous invite effectivement à penser la ville en mouvement, en recomposition permanente. Ici, contrairement à l'approche morphologique, le citoyen est moins un résident « accroché » à un territoire qu'un passant.

C) La ville comme ordre naturel

Enfin, les sociologues de cette « tradition sociologique » [14] définiront la ville comme un ordre naturel. Par là, ils veulent souligner que les différentes aires constitutives du tissu urbain ont leur propre logique. L'ordre qu'elles déploient n'est pas le résultat d'un projet politique, planificateur et unificateur [15]. La complexité de la vie urbaine, ses réseaux relationnels et ses multiples univers sociaux ne se réduisent pas à l'action d'un régulateur global. La ville ne se fige pas dans un ordre institué, dans une morphologie héritée ; elle est en mouvement continu et se compose in fine de multiples processus d'interaction : c'est une mécanique sans mécanicien [16].

Les formes de la vie urbaine échappent donc en grande partie, selon cette perspective, à l'emprise d'un ordre décisionnel ou d'un groupe hégémonique marquant de son empreinte l'espace. La naturalisation des logiques urbaines revêt un enjeu important, dans la mesure où elle est destinée à se dégager d'une vision politique et institutionnelle de la ville. Mais ce refus de rechercher une

causalité extérieure au donné urbain ne revient-il pas à occulter les enjeux de pouvoir, les rapports sociaux conflictuels, les dispositifs de gestion des populations et, plus largement, les processus sociohistoriques qui président, d'une manière ou d'une autre, à l'évolution des villes ?

4. L'approche marxiste

Loin de penser la ville comme un ordre « naturel », les tenants de l'approche structuralo-marxiste, dominante en France durant les années 1970, vont plutôt la définir comme un simple lieu de réalisation des politiques étatiques. L'urbain, n'allant ici plus de soi, apparaît comme un support passif de la reproduction du capital et de son pouvoir politique. L'un des mérites de cette orientation théorique est de rendre visibles les logiques politiques et institutionnelles qui tentent de structurer l'espace urbain. Là où les sociologues de Chicago constatent des processus naturels, la sociologie urbaine française d'inspiration marxiste y voit un ordre social imposé par l'État.

Dès lors, l'urbanisme est considéré dans cette perspective comme un acte politique reproduisant, à travers ses choix imposés d'en haut, les divisions sociales. La rationalité urbanistique est d'autant plus dénoncée et critiquée qu'elle est jugée coupable d'avoir défigurée la ville et confondu urbanité et fonctionnalité. Cette approche prend donc logiquement le contre-pied de l'urbanisme opérationnel. C'est notamment Lefebvre qui

a le plus insisté sur cette dimension en dénonçant l'annihilation de la sociabilité urbaine par le découpage technocratique de la ville. Lefebvre, qui n'est pas structuralo-marxiste dans le sens où il ne réduit pas le social à l'économique pensé comme une structure indépendante des acteurs sociaux, entend dépasser une définition industrielle et marchande de la ville en réhabilitant sa valeur d'usage. Ce qu'il appelle le « droit à la ville » vise précisément à reconquérir une qualité de vie fondée sur les atouts de la ville historique (importance de la centralité, de la rue et de l'espace public). Il s'agit de redonner à la ville sa capacité à prendre en compte les multiples usages de ceux qui y habitent. Lefebvre s'oppose donc à la thèse selon laquelle la vie quotidienne est le simple reflet des positions sociales. Cette dernière est plutôt un champ d'action au fondement d'une pratique sociale susceptible d'aider les acteurs à récuser les « aliénations historiques ».

S'employant lui aussi, à l'instar de Lefebvre, à théoriser ce contre quoi les luttes urbaines se battaient dans la pratique (perte de qualité du « cadre de vie »), M. Castells n'en accusera pas moins l'auteur du Droit à la ville d'avoir succombé aux sirènes de l'« idéologie urbaine ». En effet, dans *La question urbaine* [17], Castells s'oppose à l'idée selon laquelle il existe une culture urbaine : l'urbain, en tant que tel, ne représente pas un objet d'analyse pertinent. Il masque les rapports sociaux et les déterminations de classe qui, en définitive, constituent le véritable objet de ceux qui étudient la ville ; c'est pourquoi parler de sociologie urbaine stricto sensu n'a guère de

sens. La dimension urbaine, notamment à travers les luttes urbaines des années 1970, doit être comprise en la rapportant à ses déterminants politico-économiques. La réalité de la ville ne résiderait donc pas dans son urbanité comme le croit Lefebvre, mais dans sa fonction de reproduction de l'industrie capitaliste. Par conséquent, l'ennemi à combattre n'est pas la politique urbaine technocratique : c'est le régime capitaliste de production des richesses et de reproduction des inégalités de classe. Là où Lefebvre met l'accent sur le « droit à la ville » pour lutter contre la répression de la société urbaine par la planification technocratique, Castells attire l'attention sur l'asservissement de l'urbanisme fonctionnel par l'ordre productif du capitalisme.

Dans *Monopolville*, écrit avec F. Godard [\[18\]](#), Castells montre à quel point l'urbanisation du littoral dunkerquois se comprend à condition de la réinscrire dans un système social constitué, d'une part, par les grandes entreprises et, d'autre part, par l'appareil d'État. La compréhension du phénomène urbain dans les pays industriels capitalistes exige donc de prendre en compte l'action conjuguée et diffuse du politique et de l'économique – des institutions publiques et du « capital monopoliste ». L'analyse souligne les contradictions qui existent entre les contraintes relatives à l'organisation de la zone industrialo-portuaire dunkerquoise et les logiques de reproduction de la force de travail : le développement des chantiers industriels contrarie la construction de logements, le trafic industriel écrase celui des voitures privées... Dans ces conditions, on pourrait s'attendre à

une effervescence des mouvements sociaux urbains. Mais l'analyse des interactions entre les administrations, la scène politique locale et les mouvements sociaux débouche sur un résultat peu encourageant pour les auteurs, étant donné le faible poids des luttes urbaines, lequel s'explique notamment par le rôle de désamorçage joué par la scène politique locale. D'une telle analyse, il ressort que la ville en elle-même n'est que l'écume de transformations et d'enjeux structurels plus profonds mettant en scène des acteurs dominants qui parviennent d'une manière ou d'une autre à assurer la logique de reproduction du « capital monopoliste ».

Si, à n'en pas douter, cette sociologie a contribué à éclairer les enjeux politiques plus ou moins dissimulés de la question urbaine, et ce, très souvent à partir de commandes d'État [19], il n'en reste pas moins qu'elle n'a pas su éviter un certain nombre d'écueils. Nous en relèverons trois. Tout d'abord, cette orientation compare trop souvent l'État à une sorte de bloc monolithique comme s'il s'agissait d'une structure homogène dépourvue de contradictions internes. En outre, cette sociologie tend, du moins dans sa déclinaison structuraliste, à oublier l'habitant et ses capacités à jouer avec les règles institutionnelles. Enfin, une telle perspective semble désolidariser les rapports sociaux de leur territoire réel d'action comme si l'espace urbain n'avait aucun impact sur la vie sociale et, partant, aucun statut explicatif.

C'est pourtant à travers le prisme de cette analyse que certains sociologues ont rendu compte de la crise relative

à certains quartiers périphériques en situant effectivement les causes de ce phénomène social à un autre niveau que l'urbain. F. Dubet et D. Lapeyronnie [20] écrivent dans ce sens que les difficultés rencontrées dans les quartiers déshérités de banlieue sont nées avec la crise économique de la fin des années 1970, l'apparition du chômage de masse, la baisse des conflits liés au travail et la dislocation concomitante de la culture ouvrière. Cela revient à dire que la ville engendre moins ses problèmes qu'elle ne les concentre. Autrement dit, l'urbain n'est pas, à la manière de ce qu'énonçait déjà Castells, la seule clé explicative de l'urbain – loin s'en faut, en l'occurrence.

II. – L'ethnologie urbaine

Contrairement à la sociologie urbaine d'inspiration marxiste qui a tendance à traiter les rapports sociaux comme s'ils se déroulaient sur un « coussin d'air » – dans un vide territorial –, la tradition ethnologique, et ce, depuis ses débuts, n'a jamais séparé l'étude des rapports entre les hommes et l'étude des rapports des hommes à leur milieu.

Devant la disparition progressive de leurs terrains d'étude exotiques, les ethnologues se sont repliés sur des terrains plus familiers appartenant de préférence au monde urbain, celui-ci se composant en effet de multiples univers sociaux encore peu étudiés par les sociologues. Tout l'intérêt de la démarche ethnologique

réside dans l'utilisation de règles méthodologiques éprouvées sur d'autres terrains. Comme le souligne S. Ostrowetsky [21] « armés de l'idée simple qu'une cage d'escalier vaut peut-être une querelle de village en Haute-Volta, ils [les ethnologues] utilisent les mêmes méthodes d'observation pour étudier le monde proche qui, à l'origine, est souvent le leur ». Observer un monde habituel tout en le tenant pour étranger, tel est le principe fondateur de l'ethnologie urbaine.

Les premiers ethnologues français à s'être risqués à l'étude de notre vie urbaine, comme C. Pétonnet [22] et G. Althabe [23] au cours des années 1970, se sont inspirés de quelques études urbaines menées en Afrique à partir d'une perspective ethnologique ouverte dans les années 1950 par G. Balandier [24]. Mais l'orientation analytique de ce dernier, soucieuse de prendre en compte la « totalité », n'a pas été suivie par de nombreux ethnologues urbains. Ceux-ci, en effet, se sont centrés sur l'étude de micromilieus sociaux (immigrés, Tsiganes, entomologistes...) sans relier leurs observations effectuées au niveau local à des dimensions plus larges, telles que les rapports entre espaces habités, les relations aux autres groupes fréquentés ou encore les adaptations à la ville entière. Le risque est alors d'isoler pour les besoins de l'enquête une communauté urbaine tout en oubliant assez curieusement ses liens avec la ville environnante : « Le groupe étudié est présenté comme une unité écologiquement pertinente sans que cela soit démontré. Certaines études décident de l'homogénéité de leur population à partir d'un découpage

artificiel dans le tissu urbain. » [25]. À cet égard, il est important de noter à quel point les ethnologues de la ville contemporaine n'ont pas, pour la plupart d'entre eux, suivi les pistes ouvertes par les sociologues de l'École de Chicago qui, bien qu'étudiant des populations ciblées – des morceaux de la « mosaïque urbaine » –, n'en ont pas moins établi des correspondances entre les situations locales et certaines dimensions plus globales comme les migrations massives.

Soucieux, quant à lui, d'éviter le « piège du localisme », Athabe se fait fort de prendre en compte le contexte social qui déborde les situations particulières. Dans ce sens, un individu est appréhendé ici dans son épaisseur sociale en tenant compte de versants identitaires objectifs comme la nationalité, la position occupée sur l'échelle sociale ou encore l'appartenance à certains réseaux. Mais, contrairement à la tradition ethnologique empreinte de culturalisme, il ne s'agit pas d'insister sur le poids des habitudes, des traditions, des rites et, d'une manière générale, sur les permanences dans les pratiques et les attitudes. Il est bien plus question, en effet, d'observer le monde en train de se faire, le souci étant de préciser en dernier ressort les composantes de l'urbanité, i.e. les manières de vivre, les représentations, les pratiques et la nature des relations entre les habitants.

Si l'ethnologie urbaine telle que la définit Athabe est assez proche quant à ses méthodes d'une certaine microsociologie interactionniste prenant au sérieux l'étude des relations sociales in situ, il reste qu'il s'agit

moins, en l'occurrence, d'une anthropologie de la ville que d'une anthropologie dans la ville. Tandis que prévaut ici une ethnologie de la société urbaine envisagée comme un style spécifique de relations sociales à l'origine d'un mode de vie urbain, là domine un souci de comprendre comment se mettent en place au quotidien des relations interpersonnelles dans une situation particulière de la vie urbaine. Parallèlement, il est question d'éviter l'obstacle contre lequel se heurte une partie de la microsociologie interactionniste : la croyance selon laquelle l'acteur individuel est entièrement défini par la situation dans laquelle il est engagé. Par conséquent, l'ethnologue urbain sur son terrain ne doit pas oublier que les sujets de la société moderne, à la différence de ceux vivant dans des communautés rurales intégrées et fortement hiérarchisées, connaissent d'autres situations qui, bien qu'inaccessibles à l'enquêteur, constituent in fine l'horizon global à partir duquel ils se définissent. Autrement dit, le terrain d'enquête ne résume pas à lui seul la personnalité complexe des sujets étudiés. Les outils méthodologiques construits par l'ethnologie classique pour étudier des collectivités homogènes et totalisantes doivent donc être abandonnés afin de saisir les ressorts mêmes de la vie urbaine contemporaine. Dans ce sens, il peut s'agir, comme le propose U. Hannerz dans *Explorer la ville* [26], d'établir l'« inventaire des rôles » des citoyens en vue d'obtenir un regard sur l'ensemble des engagements observables qui les caractérisent et de prendre toute la mesure de la complexité du « répertoire » identitaire de chacun.

III. – De l'ethnologie sociale à la psychosociologie de l'espace

Dès l'immédiat après-guerre, Chombart de Lauwe [27] avait déjà souligné l'importance de la méthode ethnologique – de l'observation directe – pour comprendre non pas les sociétés exotiques, mais la nôtre. L'une de ses préoccupations sera la vie quotidienne et plus particulièrement les modes de vie populaire étudiés au sein du Centre d'ethnologie sociale. Son objectif était notamment de dépasser une sociologie du logement telle que l'abordait alors la statistique économique nationale pour observer in situ les usages quotidiens de l'espace et développer ainsi une ethnologie sociale de l'habitation.

Bien que la pensée chombartienne soit marquée par une confiance quasi absolue dans la démarche scientifique pour guider le politique, et bien qu'elle se caractérise par une vision parfois simpliste des liens entre spatial et social, elle ne laisse pas d'être actuelle quant à son appréhension de l'individu et de son logement. Refusant d'affirmer le primat de l'un sur l'autre, Chombart de Lauwe propose en effet une lecture dynamique et non utilitariste de ce à quoi les gens aspirent dans leur habitat. L'ambition est de mettre en évidence les dimensions symboliques et affectives du foyer familial. La maison exprime une conception du monde, un rapport

aux valeurs, une image de soi et de sa famille. Loin de n'être que fonctionnel et rationnel, le logement est solidaire de la construction de soi et de l'« aspiration » de chacun à conduire de manière autonome sa vie. La conclusion s'impose donc : si les structures spatiales influencent les hommes, ceux-ci ne sont pas dépourvus de ressources pour modifier celles-là.

Chombart de Lauwe a refusé les clôtures disciplinaires. Son souci de comprendre l'« espace social subjectif » – l'espace représenté et vécu – dans son rapport avec l'« espace social objectif » – l'espace matériel – a ouvert la voie, d'une manière ou d'une autre, à de multiples approches soucieuses de montrer à quel point la construction de la personnalité est simultanément sociale, spatiale, corporelle et psychique. Autrement dit, c'est dans sa relation évolutive et multidimensionnelle à l'espace que l'individu parvient à construire de façon plus ou moins heureuse son rapport au monde.

À cet égard, A. Moles et E. Rohmer, dans leur ouvrage *Micropsychologie et vie quotidienne* [28], ont insisté sur les microévénements de la vie quotidienne dont la densité est maximale dans les centres-villes. Si l'individu est ici défini comme une « coquille », celle-ci est traversée par des événements extérieurs imprévus qui affectent les comportements individuels. Il en est ainsi, par exemple, lorsque nous attendons l'autobus. Nous ne sommes pas certains des rythmes de passage en raison d'éventuels imprévus. En effet, si le bus est surchargé, il faut attendre le prochain ou faire comprendre aux autres que je suis bien décidé à monter. Mais qui seront les

heureux élus si le bus suivant ne peut prendre que quelques personnes de la file qui attend ? Autant de microtensions de la vie urbaine auxquelles l'individu doit faire face pour s'affirmer dans un jeu social qu'il n'avait pas l'intention de jouer initialement. Plus largement, il s'agit d'étudier les déplacements et les mouvements dans un contexte où les stimuli multisensoriels se distribuent selon divers rythmes et alternances. L'analyse se focalise dès lors sur les liens entre perception, mouvement et structure de l'espace.

Que les auteurs se réclamant de cette perspective psychosociologique parlent de « sphère phénoménologique » [29], d'« espace propre » [30] ou encore d'« espace proxémique » [31], il est toujours question d'analyser au niveau individuel l'expérimentation vivante, psychique, corporelle et sociale de l'espace, tantôt intime, tantôt impersonnel. Cela implique que la relation de l'être humain à l'espace ne peut être considérée comme une conduite passive. À cet égard, le concept d'appropriation est particulièrement intéressant à décliner, dans la mesure où il permet d'analyser l'insertion spatiale de chacun dans les termes d'une conduite d'aménagement personnel. G. N. Fischer [32] précise qu'il s'agit de savoir « comment dans diverses situations, lieux anonymes ou non, publics ou privés, l'individu aménage, restructure l'espace en coquilles personnelles qui manifestent sa relation privilégiée au lieu dans lequel il se trouve même provisoirement ».

Dans ce chapitre, nous avons mis en évidence les

principales orientations théoriques qui structurent de façon plus ou moins explicite le champ de la sociologie urbaine. Bien évidemment, d'autres perspectives, qui nous semblent toutefois moins saillantes, existent. Nous pensons, entre autres, à l'ethnologie des « arts de faire » quotidiens de M. de Certeau [33] attentive aux capacités créatives des êtres humains, à la phénoménologie de P. Sansot [34] sensible à l'imaginaire et à l'affectivité de la ville, ou encore à des perspectives proches de la sémiologie soucieuses d'appréhender la ville comme un empire de signes à décrypter. En outre, dans le domaine de la philosophie, laquelle n'est pas en reste en ce qui concerne la réflexion sur la ville, nous pensons aux travaux de T. Paquot [35] qui tentent de dresser le profil d'un Homo urbanus afin de saisir le devenir de l'être urbain dans un cadre spatial traversé de flux et de mouvements hétéroclites (capitaux, rumeurs, langues...). Par ailleurs, les géographes tels que M.-C. Jaillet [36], J. Lévy et M. Lussault [37] soulignent à partir de modèles d'analyse (ville dense/ville diffuse ; ville ségréguée/ville homogène...) combien la mondialisation affecte tant les économies que les territoires urbains. Mais il faut aussi compter avec les urbanistes [38] et les politistes [39] qui interrogent les modes de gestion et de planification de l'espace urbain pour in fine faire apparaître les rouages politico-économiques qui sous-tendent la production de la ville. Enfin, il serait injuste d'oublier les travaux de F. Choay [40], qui a tenté de modéliser l'histoire de l'urbanisme occidental.

Notes

- [1] A. Bourdin, M. Hirschhorn, Figures de la ville, Aubier, 1985.
- [2] Aubier, 1982.
- [3] J. Pribetich, « Limites et obstacles théoriques des limites », Les Cahiers européens des sciences sociales, 2013, no 4.
- [4] Morphologie sociale, A. Colin, 1970.
- [5] Du domicile à la ville, Anthropos, 2001.
- [6] Habitation à loyer modéré.
- [7] H. Marchal, Le petit monde des gardiens-concierges, L'Harmattan, 2006.
- [8] Le Seuil, 1993.
- [9] Espaces et Sociétés, 2005, 122.
- [10] Y. Grafmeyer, I. Joseph, L'École de Chicago, Champ urbain, 1979.
- [11] In Y. Grafmeyer, I. Joseph, op. cit.
- [12] Pug, 1980.
- [13] Les Annales de la recherche urbaine, 2004, 95.
- [14] J.-M. Chapoulie, La tradition sociologique de Chicago, Le Seuil, 2001.
- [15] J. Remy, L. Voyé, La ville et l'urbanisation, Cabay, 1982.
- [16] Y. Grafmeyer, I. Joseph, op. cit.
- [17] Maspero, 1972.
- [18] Mouton, 1974.
- [19] M. Blanc, Espaces et Sociétés, 1987, 48-49.
- [20] Les quartiers d'exil, Le Seuil, 1992.
- [21] Sociologues en ville, L'Harmattan, 1996.
- [22] Espaces habités, Galilée, 1982.

- [23] Terrain, 1984, 3 ; 1990, 14.
- [24] Afrique ambiguë 1957, Plon.
- [25] M. Clavel, in S. Ostrowetsky, op. cit.
- [26] Éditions de Minuit, 1983.
- [27] Espaces et Sociétés, 2000, 103.
- [28] Denoël-Gonthier, 1976.
- [29] Moles et Rohmer, op. cit.
- [30] G. N. Fischer, La psychosociologie de l'espace, puf, 1981.
- [31] E. T. Hall, La dimension cachée, Le Seuil, 1971.
- [32] Op. cit.
- [33] L'invention du quotidien, Gallimard, 1990.
- [34] Op. cit.
- [35] Homo urbanus 1990, Le Félin.
- [36] Esprit, 303, 2004.
- [37] J. Lévy, M. Lussault, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, 2003.
- [38] P. Merlin, F. Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, puf, 2000.
- [39] J.-P. Gaudin, Les nouvelles politiques urbaines, puf, 1997.
- [40] Esprit, 2005, 10.

Chapitre II

Évolutions, tensions et complémentarité entre le rural et l'urbain

I. – La France des campagnes : métamorphoses et évolution

Au lendemain de la Révolution française, la France est dans sa grande majorité rurale : près de 80 % de la population résident dans les campagnes ; elle est aussi paysanne : plus de 80 % des ruraux sont agriculteurs ou dépendent directement de l'activité agricole. Deux siècles plus tard, le monde rural a vu une très grande partie de sa population s'éroder (ne représentant plus que 23 % de la population totale), et le secteur agricole a perdu sa place prédominante dans la production nationale, malgré un accroissement considérable des quantités produites.

L'exode agricole, souvent appelé exode rural, a marqué les esprits bien au-delà du cercle des économistes ruraux, ne serait-ce que par sa connotation biblique évoquant un déplacement massif de population [1]. Il s'est produit en effet en un peu plus d'un siècle, en Europe, et de façon plus particulière en France, un phénomène économique et social de grande envergure : le changement de métier et souvent de domicile de plusieurs millions de familles issues du milieu agricole.

1. De moins en moins d'agriculteurs

La population agricole a commencé sa décline au milieu du ^{xix}^e siècle (avec d'importantes variations selon les régions), et ce mouvement de régression démographique ne s'est pas arrêté depuis : la population active agricole de sexe masculin est passée de 8 millions de travailleurs en 1851 à 750 000 en 1999. Si la baisse reste relativement lente au départ, et même durant la première moitié du ^{xx}^e siècle, le rythme s'est considérablement accéléré depuis une soixantaine d'années, atteignant souvent des taux moyens de diminution de 4 à 5 % par an.

Le mouvement de décline de cette population s'est déployé dans le temps de manière très différente selon les catégories de travailleurs agricoles. Ce sont les journaliers (paysans sans terre employés à la tâche ou à la journée) qui, au milieu du ^{xix}^e siècle, vont quitter les premiers l'agriculture pour occuper des emplois dans les activités industrielles naissantes. Par la suite, de la fin

du xix^e au début du xx^e siècle, ce seront les ouvriers agricoles qui migreront vers les secteurs industriels en expansion. La réduction importante du nombre d'aides familiaux (i.e. les membres de la famille du chef d'exploitation) n'intervient qu'ultérieurement, après la Seconde Guerre mondiale, lorsque les enfants d'agriculteurs, les filles d'abord, renoncent massivement à exercer le métier de leurs parents. Les chefs d'exploitation, quant à eux, qui voient leurs effectifs s'éroder plus tardivement et moins fortement, se retrouvent à la tête d'exploitations disposant de beaucoup moins de main-d'œuvre, alors que dans le même temps leur superficie augmentait sensiblement.

2. Population rurale et population agricole : une séparation récente

La population rurale en France correspond aux personnes résidant en dehors des unités urbaines, i.e. dans des communes ou des ensembles de communes qui comportent sur leur territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 m. Nous ne pouvons donc pas assimiler population rurale et population agricole. Mais il reste que, pendant très longtemps, l'histoire de la population rurale s'est confondue avec celle de la population agricole : la grande majorité des ruraux étaient des agriculteurs ou dépendaient directement de l'activité agricole. Il n'est donc pas étonnant de voir pendant plus d'un siècle les deux populations décliner concomitamment : la

population rurale passe de 26,6 millions en 1851 (représentant 74 % de la population totale) à 14,3 millions en 1999 (constituant 23 % de la population), et la population agricole voit, quant à elle, ses effectifs passer au cours de cette période de 19,7 millions à un peu plus de 3 millions.

À partir de 1975, les recensements généraux de la population mettent en évidence une dissociation très nette entre une population rurale qui se stabilise, voire augmente (14,2 millions en 1975, 14,5 en 1982 et 14,7 en 1990) et une population agricole qui poursuit sa régression. Autrement dit, la « dépayssannisation » du milieu rural, progressive autrefois, s'est accélérée depuis trois décennies. Aujourd'hui, la population des ménages agricoles ne représente plus que 15 % de l'ensemble des ruraux, contre 50 % en 1968 et 75 % au xix^e siècle.

II. – La France des villes : révolutions et développement

1. Le xix^e : un siècle de révolution industrielle et urbaine

En 1789, la France compte à peine 30 millions d'habitants ; cinquante ans plus tard, en 1836, elle en comptera 35 millions, pour atteindre, en 1891,

38,3 millions. Faisant suite à plusieurs siècles de stabilité aux niveaux sociologique et démographique, le ^{xix}^e siècle voit s'amorcer des mutations importantes. Même si celles-ci se réalisent lentement, il n'en reste pas moins que, pendant toute cette période, la France se transforme profondément : les bourgs et les villes grandissent, les villages commencent à se dépeupler.

La croissance urbaine résulte d'un triple mouvement [2]. Tout d'abord, et bien naturellement, il y a la croissance endogène, certes limitée, mais due à l'amélioration des conditions d'existence des populations urbaines. Puis nous trouvons les migrations internes, du village vers le bourg ou vers la ville, ou encore de région à région. Enfin, il y a l'immigration étrangère d'origine européenne principalement : beaucoup de Belges, mais également des Allemands et des Italiens.

Une corrélation entre croissance urbaine et industrialisation ne peut être ignorée, mais encore faut-il la nuancer. Il existe d'autres facteurs à prendre en compte, tels que les rapports qui s'établissent entre la ville et les campagnes environnantes, ou encore l'importance des voies de communication. Il reste que l'industrialisation a été un puissant facteur de développement et d'expansion des bourgs et des villes au ^{xix}^e siècle. Rappelons seulement que, entre 1851 et 1891, les villes vont accueillir cinq millions de nouveaux habitants, pour la plupart à la recherche d'un emploi.

2. Le ^{xx}^e siècle : un siècle de

bouleversements sociologiques

A) Les conséquences sociodémographiques et structurelles des deux guerres mondiales

La France dénombre au lendemain de la Grande Guerre 1 350 000 morts, auxquels il faut ajouter 1 100 000 invalides. Ce sont surtout les populations rurales qui paient un lourd tribut à cette hécatombe : 10 % des actifs agricoles masculins meurent au combat. Même si les pertes en vie humaine ont été moins importantes que lors de la Grande Guerre, il reste cependant que le bilan de la Seconde Guerre mondiale est encore bien lourd pour la France : 563 000 morts. La France atteint, en 1946, tout juste 40,5 millions d'habitants, alors qu'en 1936 nous en comptions près de 42 millions. Face à cette situation, une politique d'immigration est mise en place ; elle attirera surtout, à partir des années 1950, des personnes du Portugal et des pays du Maghreb. Grâce à cette politique, conjuguée à des mesures natalistes et aux progrès de la médecine, se dessine sans conteste une reprise de la démographie, surtout après 1954 : la France augmente de 10 millions sa population en vingt ans, elle passe de 42,5 millions en 1954 à 52,6 millions en 1975. À côté de cette progression rapide, nous remarquons que la structure de cette population se modifie considérablement. La population urbaine passe de 21,6 millions d'habitants en 1946 à 25,5 millions en 1954, pour atteindre 39,4 millions en 1975. Alors que nous ne comptons que 53,3 % d'urbains en 1946, nous

en dénombrons 75 % trente ans après, ce qui, compte tenu de l'accroissement global de la population, représente un doublement de la concentration urbaine depuis 1945. Ce sont surtout les banlieues qui enregistrent l'essentiel de la croissance démographique des agglomérations urbaines : leur population passe de 11,8 millions en 1962 à 16 millions en 1975, alors que les villes centres ont vu leur population ne croître que légèrement : de 21 millions en 1962 à 23,5 millions en 1975 [3].

B) Une nouvelle cartographie urbaine

En 2010, la population des villes françaises est de 47,9 millions d'habitants. Désormais, près de 78 % des Français vivent dans les unités urbaines (cf. supra) qui occupent 21,8 % du territoire. Entre 1990 et 2010, la population urbaine s'est accrue de 5,2 millions de personnes. C'est autour des pôles urbains [4], dans les couronnes périurbaines [5], que cette population augmente le plus significativement. Cet espace périurbain abrite aujourd'hui environ 13 millions d'habitants (cf. infra) [6].

Nous recensons au début du xxi^{e} siècle 57 unités urbaines de plus de 100 000 habitants contre 60 en 1990. Avec 10,4 millions d'habitants, l'agglomération parisienne se situe aujourd'hui à la deuxième place des villes européennes après Essen (Allemagne). En France, les agglomérations de Lyon, Marseille et Lille se trouvent dans le peloton de tête, avec respectivement une

population de 1,5, 1,5 et 1,1 million d'habitants.

En outre, en 2010, se répartissent sur le territoire français 50 aires urbaines possédant chacune plus de 185 000 habitants. Depuis 1990, la population des aires urbaines progresse de 0,4 % par an en moyenne. D'une façon générale, l'INSEE note que la population continue à se concentrer autour d'un nombre de plus en plus réduit de villes.

C) De la ville dense à la ville « étalée » et « fragmentée »

Dans les années 1950-1960, la vigueur de la croissance urbaine, les exigences de la vie moderne, l'engouement pour les théories fonctionnalistes, visant à façonner les villes afin qu'elles répondent mieux à quelques-unes de leurs fonctions majeures (production-distribution, habitation, loisirs, circulation...), réinterrogent la ville, le monde urbain dans son ensemble.

Tout d'abord, dans les espaces centraux denses, une partie de l'habitat ne correspond plus aux normes de confort, et de nombreux quartiers anciens sont devenus insalubres, représentant une source de préoccupation pour les responsables de la santé publique. Par ailleurs, une multitude d'immeubles, conçus à la fin du xix^e siècle et du début du xx^e siècle, apparaissent inadaptés aux nouveaux défis de la modernité des années 1960. Enfin, les centres-villes anciens semblent aussi condamnés par leur incapacité à faire face à l'essor des

déplacements en automobile. Confrontés à ces problèmes et afin de les adapter aux mutations de la vie moderne, les pouvoirs publics s'engagent dans la rénovation parfois qualifiée de « bulldozer » [7]. Dans toutes les interventions de rénovation vont triompher les conceptions urbanistiques nouvelles qui renient la rue traditionnelle : « L'espace s'organise autour de dalles ou de mails réservés aux piétons, aménagés sur plusieurs niveaux de parkings souterrains, alors que la circulation automobile est rejetée dans les voies rapides qui ceinturent le périmètre. » [8]. Les nombreux excès de la rénovation urbaine ont conduit les autorités publiques à développer, à partir de la fin de la décennie 1970, les réhabilitations des centres anciens afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine historique. Comme la rénovation, la réhabilitation s'accompagne d'une transformation profonde de l'économie et de la vie sociale : les échoppes anciennes et les petits commerces disparaissent, les populations aux faibles revenus se trouvent progressivement chassées par la hausse des prix de l'immobilier, les classes moyennes et supérieures s'installent dans les appartements réhabilités, et les touristes, attirés par le charme retrouvé, investissent les rues et les nouvelles boutiques des centres historiques.

À la périphérie immédiate des espaces centraux, les anciens faubourgs, souvent marqués par l'industrie et les fonctions d'entrepôt qui se sont développées à la fin du XIX^e siècle et dans l'entre-deux-guerres, sont aussi affectés par de profondes mutations : déclin des

industries anciennes, déplacement des usines et des entrepôts dans des périphéries plus lointaines, désaffectation des ouvriers pour les logements peu confortables. Avec moins de contraintes que dans les espaces centraux, les anciens faubourgs sont alors réaménagés (e.g. aménagement de zones d'habitat résidentiel de standing), conduisant à intégrer la proche banlieue dans une centralité élargie, parfois multipolaire.

Au-delà des faubourgs, la ville, au cours de ces cinquante dernières années, s'est considérablement étendue, empiétant de plus en plus sur les zones rurales environnantes. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, pour combler le manque important de logements, les pouvoirs publics en construisent des millions dans les espaces périurbains (politique des zones à urbaniser en priorité – zup). Parallèlement, à la périphérie de la ville dense, de nombreuses usines, en quête de terrains plus vastes ou dont les productions présentaient des nuisances, s'installent. Enfin, à partir de la fin de la décennie 1960, se développe : 1 /une politique de construction de lotissements de maisons individuelles sur les terres agricoles laissées libres autour des villes ; 2 /une politique d'aménagement de nouvelles zones d'activités spécialisées (zones commerciales, campus universitaires, parcs d'attractions...). Toutes ces politiques d'aménagement, encouragées entre autres par l'enrichissement de certaines catégories de population et par la généralisation de l'automobile, renforceront l'idéologie de l'urbanisme fonctionnaliste (spécialisation des espaces) et donneront naissance à de nouvelles

formes de croissance spatiale des villes, dont les limites deviennent imprécises, au point que nous parlons d'« urbanisation des campagnes », voire de « renaissance rurale ». Ainsi, au-delà des proches banlieues, au début de ce ^{xxi}^e siècle, nous voyons se dessiner une « ville étalée » qui semble se fragmenter de plus en plus.

III. – La France de la périurbanisation : émergence et diffusion

1. La « ville diffuse » sur les traces du rural

A) La périurbanisation : de l'urbain au périurbain (ou périrural)

La croissance des aires urbaines (cf. supra) se traduit depuis quelques décennies par l'extension de l'habitat dans les zones périurbaines alors que leurs centres se stabilisent, voire diminuent démographiquement. Ce processus de périurbanisation s'appuie sur la volonté des classes moyennes d'accéder à la propriété d'un pavillon individuel et sur l'usage généralisé de l'automobile (plus de quatre Français sur cinq possèdent aujourd'hui une voiture contre un Français sur cinq en 1953) [\[9\]](#).

En ce qui concerne les zones à dominante rurale, alors qu'elles enregistraient un net recul avant 1975, elles ont progressivement infléchi la situation, connaissant désormais un taux de croissance voisin de celui des pôles urbains. Cette situation est due au renversement de la balance migratoire, devenue en effet positive dans les zones à dominante rurale : nous comptons maintenant davantage d'arrivées que de départs dans 70 % de l'espace rural, y compris dans le rural « isolé ». Ce changement a des origines multiples : redéploiement de l'emploi, migrations de retraités, néoruralisme, paupérisation et exclusion de certaines populations urbaines, arrivées d'étrangers de l'Europe centrale... (cf. infra).

Les chercheurs en sociologie urbaine notent que l'espace périurbain, depuis son émergence il y a un peu plus de trente ans, est devenu au fil du temps « un univers pour les classes moyennes », un espace dont les extrêmes sont quasi absents [10] Y. Chalas [11] met en avant l'« autonomie de l'habiter » : l'habitant du périurbain ne fuit pas la ville, il veut les avantages, et de la ville, et de la campagne. Le périurbain serait même, en quelque sorte, le révélateur du nouvel urbain, celui pour qui la mobilité n'est pas une contrainte, celui qui, parce que les périphéries se dotent d'équipements scolaires, commerciaux, culturels, peut jouir des plaisirs de l'urbain sans être en ville. C'est « la ville au choix » dont parle A. Wyvekens [12]. Mais, pour certains, le départ vers les périphéries est considéré comme le résultat d'une contrainte, liée au prix de l'immobilier [13] ; et, pour

d'autres, l'« étalement urbain » est le fruit de données relevant à la fois de l'offre et de la demande de logement [\[14\]](#).

Le périurbain ne constitue pas un univers socialement homogène : il est souvent décrit comme un « espace-mosaïque », sorte de « sous-division » sociale de l'espace résultant de la combinaison de plusieurs logiques : logique d'auréole, d'axe et de site [\[15\]](#). Sur un plan plus sociologique, et en tenant compte de l'évolution du contexte socio-économique, nous observons qu'aux générations de classes moyennes « conquérantes » sont venues s'ajouter d'autres classes moyennes, plus fragiles. Celles-ci, aux insuffisantes capacités d'endettement, s'installent dans les lotissements bas de gamme, éloignés de la ville centre. Le moindre accident de parcours peut s'avérer fatal : le rêve de l'accession à la propriété se transforme alors en cauchemar. Les dernières statistiques montrent qu'en réalité la moitié de la population des périphéries urbaines fait partie des classes populaires. S'il existe des parcours périurbains cul-de-sac (de relégation), le périurbain parvient quand même à rassurer les classes moyennes inquiètes de leur possible déclassement, aussi bien par la distance qu'il institue que par l'entre-soi qu'il développe [\[16\]](#).

B) La renaissance rurale

D'emblée, précisons que la périurbanisation n'est pas synonyme de création d'emplois en milieu rural. Il s'agit, le plus souvent, d'installations résidentielles entraînant une poussée démographique, mais sans grande

conséquence sur l'évolution des effectifs des actifs. Toutefois, le processus de renaissance rurale ne se limite pas aux auréoles urbaines : des espaces, éloignés des villes, enregistrent eux aussi parfois, dans une moindre mesure certes, une augmentation de leur population. Ils peuvent être attractifs, car ils offrent des emplois industriels ou tertiaires. L'industrie légère, beaucoup plus souple que l'industrie lourde, trouve souvent des avantages à s'installer à la campagne : les salaires y sont souvent moins élevés qu'en ville, et il en est de même pour le prix des terrains et de la construction. Le milieu rural jouit également de plus en plus auprès des salariés (ouvriers et cadres) d'une image valorisante, notamment en termes d'absence de pollution ou de stress.

En outre, le développement du « tourisme rural » contribue sans conteste à la renaissance de la campagne. Longtemps considéré comme le tourisme du « pauvre » qui manque de moyens financiers pour se permettre d'aller dans une région touristique prisée, le tourisme rural attire désormais les classes moyennes et supérieures. Celles-ci s'intéressent en effet de plus en plus aux campagnes, jugées comme calmes, reposantes et « authentiques ». La nature redécouverte, et souvent mythifiée, apparaît comme l'atout majeur de ces espaces. La campagne revit grâce à la réhabilitation ou à la rénovation de vieilles demeures rurales, transformées en résidences secondaires. Fréquentées pendant les week-ends ou les vacances, elles deviendront éventuellement des résidences permanentes lors de la retraite.

Si le tourisme procure de nombreux emplois à certaines régions rurales, les nouvelles technologies, en particulier l'informatique, deviennent de plus en plus sources d'emplois dans le monde rural. Certains cadres, certaines professions (dans le monde de l'édition, de la création sur ordinateur, du secrétariat...) restent à leur domicile (à la campagne), tout en étant en liaison constante (grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication – ntic) avec l'entreprise ou le commanditaire.

2. La campagne : le « monument » des villes contemporaines

M. Corajoud [\[17\]](#) avance l'idée que la campagne peut être considérée comme le « monument » des villes contemporaines. Ce paysagiste fait remarquer que dans la ville diffuse, périphérique, il existe très peu de monuments, « non pas au sens d'édifices-souvenirs, mais au sens d'édifices majeurs représentatifs ». Il y a, bien sûr, des mairies et des écoles, mais elles sont tellement diluées dans le tissu urbain que « leur pouvoir de ponctuation n'existe pas comme dans la ville sédimentaire ». Ces bâtiments étant dissous dans l'urbain, la « monumentalité », entendue comme « événement dans la ville », résiderait, selon cet auteur, dans la campagne. Corajoud montre que, en outrepassant le sens d'édifice monumental, cette dernière peut être désormais appréhendée comme un espace qui appelle la vénération et la célébration. Est-il impensable d'imaginer que les pratiques, les rituels

accomplis dans les lieux de culte, d'assemblée ou de mémoire collective le soient aussi à la campagne et à son propos ?

Prolongeant la réflexion de Corajoud, D. Pinson [\[18\]](#) note que, même si l'espace rural (la campagne) est désormais soumis à la domination des villes et des réseaux qui le lacèrent pour relier les agglomérations, il reste une sorte de « paradis perdu » que les habitants des villes convoitent et conquièrent – certes avec plus ou moins de respect. L'urbain est en demande de nature et de « terroir » ; et, en concurrence avec le « bord de mer » (Paris Plages), le « tourisme vert » gagne du terrain et des adeptes.

Pour P. Estèbe [\[19\]](#), la campagne dans sa dimension productive agricole n'est pas le monument des villes contemporaines, même si elle en constitue le grenier. Au contraire, pour ce géographe, la contestation du productivisme agricole est un phénomène typiquement urbain – même si quelques agriculteurs s'y convertissent lentement –, et il est illusoire de penser que les formes d'agriculture raisonnée, moins polluantes et moins destructrices du paysage naturel, régressent substantiellement à court ou même à moyen terme : « Le productivisme agricole est rendu à la fois nécessaire et possible par la concentration urbaine et la diminution du nombre d'agriculteurs. » D'une certaine façon, l'agriculture et la ville sont engagées dans une tension très paradoxale : elles s'alimentent mutuellement – si l'on peut dire – et se trouvent prises dans un antagonisme permanent. Par ailleurs, selon Estèbe, dans les espaces

résidentiels peu denses, la « campagne » ne peut pas être considérée comme monumentale, elle est au contraire domestiquée et travaillée, et nous ne trouvons pas dans l'espace rural cette forme de bien commun qui s'impose à tous, i.e. cette œuvre surplombante et identificatoire qui caractérise la « monumentalité ». Mais si, par « campagne », nous désignons les espaces « protégés », du type réserves naturelles ou parcs nationaux, alors il semble, pour le géographe, que, là, le terme « monumentalité » prenne tout son sens.

IV. – Les relations ville-campagne réinterrogées

Nous ne pouvons considérer aujourd'hui la société urbaine et la société rurale comme deux mondes nettement séparés l'un de l'autre. La transformation des échanges entre l'un et l'autre univers, leur intégration sociale, économique, croissante conduisent à une réinterrogation de l'opposition ville/campagne.

À partir des évolutions sociétales, deux séries de transformations peuvent être repérées : 1/ la société villageoise devient, pour un nombre de plus en plus conséquent d'individus, une scène sociale secondaire, complémentaire de la scène urbaine ; 2/ la campagne, redéfinie comme cadre « naturel », est de plus en plus appréhendée comme une sorte d'équipement urbain.

1. Le village recomposé

La société rurale nouvelle, le village recomposé, dont la population est constituée de ruraux partiellement « déruralisés », d'urbains en partie « reruralisés » [20], possède deux caractéristiques essentielles du point de vue qui nous occupe ici : 1/ le groupe des agriculteurs est minoritaire dans la population ; 2/ le village est devenu pour de plus en plus d'individus issus de groupes sociaux différents un lieu de résidence, de divertissement, de spectacle et non plus un espace de travail (de production).

L'émergence de nouveaux groupes supplante dans sa position de leadership politique et de légitimité sociale une catégorie sociale relativement aisée (commerçants, membres des professions libérales, riches exploitants agricoles) qui a fourni classiquement les notables de la société rurale. Nous repérons en effet un changement de composition interne des groupes : e.g. les architectes et les cadres supérieurs du tertiaire prennent de plus en plus le pas sur les professions anciennes de la catégorie pharmaciens, médecins ou notaires. Le groupe même des agriculteurs est le lieu de changements complexes. Il se structure de plus en plus autour d'une catégorie centrale d'agriculteurs modernisés se définissant comme des techniciens d'un type d'agriculture, donc par des métiers comparables aux métiers des urbains, et non plus par une condition, celle de paysan.

Le village nouveau, espace de résidence et/ou de

récréation pour une majorité de ses habitants (néo-ruraux à temps partiel), de travail pour une minorité (ruraux à temps complet), est le lieu de « contacts de culture » originaux. Mais il est aussi le lieu de conflits pour la définition des espaces et de leur usage, et pour le contrôle des associations, de la vie municipale...

2. Le rural, comme équipement urbain

La fréquentation de l'espace rural par un nombre croissant d'utilisateurs est à l'origine d'une transformation de la définition sociale de l'espace, constitué comme « pure nature » par une mise à distance avec la définition paysanne de l'espace campagnard. Cette définition nouvelle de la nature s'inscrit dans des pratiques de fréquentation et d'utilisation différentes, dans des institutions (parcs régionaux, nationaux...) et des pratiques juridiques (e.g. protection des sites). Nous avons là ce que nous pouvons appeler une « muséification » de la nature comme patrimoine scientifique et esthétique. Cette « muséification » est le résultat du long processus de « désagricolisation » amorcé au ^exix siècle. L'espace rural transformé en espace protégé de récréation et de loisirs devient l'objet d'une consommation urbaine.

À travers ce changement, la fonction symbolique de la campagne se modifie : nous sommes passés progressivement d'une situation où la campagne fonctionnait comme réserve « sociale », structurant la société et organisant les relations sociales, les modèles

éthiques et les croyances, à une situation où elle fonctionne plutôt comme réserve « culturelle », libérée des habitudes de consommation urbaines, respectueuse des rythmes et des équilibres naturels. Tout cela s'est réalisé au prix d'une disqualification symbolique de l'agriculteur, condamné à se « moderniser », donc à s'éloigner de cette définition urbaine organisée autour de la simplicité, de la rusticité et du « naturel » de la vie paysanne.

3. La vision dualiste ville-campagne

Dans le sens commun, il est assez fréquent d'opposer la campagne à la ville à partir de la dichotomie nature-culture. Le territoire de la campagne serait un monde naturalisé, doté d'une infériorité morale, et le territoire urbain un monde culturalisé, théâtre de la supériorité technique et du raffinement. Dans cette confrontation, la campagne développe volontiers des mécanismes centrifuges aboutissant à des distanciations vis-à-vis de l'étranger [21]. À l'inverse, la ville se renforce comme espace du pouvoir à travers des attitudes centripètes, qui lui permettent de rassembler des informations sur l'extérieur et d'avoir le contrôle et l'initiative [22]. De façon complémentaire, mais opposée, la campagne apparaît comme l'espace de la tradition et de la stabilité, alors que la ville est perçue comme tournée vers l'avenir.

Entre ces deux mondes se multiplient des médiations, tel le notable qui, vivant à la campagne, possède son réseau de relations à la ville. Il peut ainsi, en raison de sa

position d'« entre-deux », transférer des informations d'un monde à l'autre. Cette dualité entre la ville et la campagne s'est transformée au cours du temps en mythe, servant de repère idéologique. Mais ce mythe dualiste est bien souvent en décalage par rapport à la réalité historique. Il suffit d'évoquer le développement de l'industrie dans les campagnes au cours du xviii^e et au début du xix^e siècle : les sources d'énergie étant l'eau et le bois, il semblait logique d'implanter les manufactures dans les zones rurales.

Pour J. Remy [23], ce mythe dualiste qui structure deux styles de vie doit être réinterrogé : on peut vivre en ville avec un imaginaire rural et, réciproquement, à la campagne avec un imaginaire urbain. Nous pouvons donc « parler des usages ruraux de l'espace en ville et réciproquement ». J. Menanteau [24] note également que le dualisme urbain-rural n'est guère pertinent pour saisir les évolutions culturelles de la société en général. Les écarts culturels sont bien plus importants au sein même d'une agglomération urbaine, entre les populations résidant dans les centres-villes et les populations habitant les quartiers périphériques. De la même façon, nous constatons au sein de l'univers rural des écarts considérables du point de vue culturel entre les bourgs ruraux dont la population est très hétérogène, très mobile et des espaces ruraux très enclavés, très homogènes et, surtout, très vieillissants. Les facteurs générationnels, de revenus, de niveau de formation ne sont-ils pas plus largement pertinents que le seul critère oppositionnel ville-campagne ? Certes, il existe des réflexes de

défiance qui continuent de structurer les relations entre les ruraux de souche et les nouveaux arrivants. Mais Menanteau [25] se demande si l'on s'interroge sur les relations des nouveaux arrivants avec les « anciens habitants » d'un immeuble ou d'un quartier dit urbain. Au demeurant, ce qui frappe, c'est qu'à la campagne comme à la ville les responsabilités publiques ne sont plus l'apanage des natifs, montrant bien le signe d'une diffusion d'une culture de la mobilité. Ce qui est souvent pensé comme la culture rurale typique – à savoir, la stabilité, l'enracinement – n'est plus la culture dominante de la plupart des campagnes [26]. Aussi assistons-nous au triomphe de l'urbanité qui s'étend aux campagnes (cf. supra, Introduction), faisant de celles-ci un cadre de vie, avant d'en faire un lieu de travail, de production [27].

Notes

[1] P. Daucé, Agriculture et monde agricole, La Documentation française, 2003.

[2] J.-P. Flamand, Loger le peuple, La Découverte, 1989.

[3] INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

[4] Les pôles urbains sont des unités urbaines constituées chacune d'une ville centre et de leur banlieue.

[5] Les couronnes périurbaines sont des ensembles composés de communes rurales ou d'unités urbaines, dont 40 % au moins de la population résidente travaillent au sein de l'aire urbaine. Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans

enclave, constitué par un pôle urbain et sa couronne périurbaine.

[6] INSEE, 2010.

[7] J.-M. Stébé, Le logement social, PUF, 2002.

[8] R. Marconis, Cahiers français, 2005, 328.

[9] J.-M. Offner, Cahiers français, 2005, 328.

[10] M.-C. Jaillet, Esprit, 2004, 303.

[11] Cité par A. Wyvekens, Cahiers français, 2005, 328.

[12] Ibid.

[13] C. Guilluy, C. Noyé, Atlas des nouvelles fractures sociales en France, Autrement, 2006.

[14] P. Estèbe, Esprit, 2004, 303.

[15] M.-C. Jaillet, op. cit.

[16] Esprit, Tous périurbains !, 2013, 3-4.

[17] Urbanisme, 2004, 338.

[18] D. Pinson, Urbanisme, 2004, 338.

[19] P. Estèbe, Urbanisme, 2004, 338.

[20] J.-C. Chamboredon, in G. Duby (dir.), op. cit.

[21] J. Remy, Sociologie urbaine et rurale, L'Harmattan, 1998.

[22] Ibid.

[23] Ibid.

[24] Le Monde, 25 octobre 1999.

[25] Ibid.

[26] P. Dibie, Le village métamorphosé, Plon, 2006.

[27] J.-P. Le Goff, La Fin du village, Gallimard, 2012.

Chapitre III

Gouverner, réguler et gérer la ville

Confrontées depuis quelques décennies à une série de mutations externes, d'une part (ouverture des frontières, globalisation de l'économie, développement des techniques de communication, amplification des inégalités sociales, citoyenneté atone...), et à des changements internes, d'autre part (processus d'urbanisation sans précédent, ségrégation spatiale de plus en plus prononcée, accroissement important de l'automobilité...), les villes se retrouvent devant de nombreux défis à relever : s'adapter aux mutations du système productif, maîtriser l'expansion urbaine, reconquérir l'urbanité, promouvoir la citoyenneté, favoriser la cohésion sociale et accentuer les exigences du développement durable.

Ainsi, les enjeux qui s'attachent au devenir des villes et les défis devant lesquels elles sont placées imposent de s'interroger sur le gouvernement des villes et la gouvernance urbaine. De nombreux élus et décideurs publics en appellent, depuis déjà quelques décennies, à l'urgence de mieux maîtriser le développement des villes, tant en termes d'organisation territoriale qu'en termes de

gestion urbaine. Les réflexions menées à cet égard s'appuient sur un fait relativement incontestable, celui de la « montée en puissance des villes » depuis plus d'un quart de siècle [1].

I. – La « montée en puissance des villes »

De nombreux textes n'hésitent pas à affirmer l'influence grandissante des villes. La Charte européenne des droits de l'homme dans la ville (2000) déclare par exemple que, « face à la crise qui frappe la démocratie délégataire au niveau des États nationaux et à l'inquiétude que suscitent les bureaucraties européennes, la ville apparaît comme le recours d'un nouvel espace politique et social ». La ville deviendrait ainsi un espace salvateur et de recours face à la disparition d'un monde autrefois régi par l'État. Examinons rapidement les arguments appuyant la thèse de la montée en puissance des villes.

Au sein des sociétés occidentales, la place de l'État centralisateur est de plus en plus remise en cause. Nombre de chercheurs parlent de l'évidement de l'État et de la transformation de son rôle en « État régulateur » [2] ou « animateur » [3]. En Europe, par exemple, ce déplacement des fonctions de l'État s'explique par la conjonction de trois processus. Premièrement, la globalisation de l'économie évincerait les États-nations comme espace de la régulation au profit d'autres acteurs comme les grandes firmes. Deuxièmement, le processus

d'intégration européenne amenuiserait, dans de nombreux domaines (politiques budgétaires, environnementales et sociales), les prérogatives des États. Troisièmement, la décentralisation nivellerait une partie des pouvoirs de l'État.

Dans ce nouveau contexte d'éloignement de l'État, les villes, notamment les plus grandes d'entre elles, pourraient se glisser aux premières loges politiques. En effet, leur poids démographique et leur importance spatiale se sont confortés au cours de ces quinze dernières années. Par ailleurs, leur influence économique est devenue incontestable : attirant les entreprises et les ménages, produisant des richesses, offrant un marché de l'emploi plus diversifié et des ressources économiques et financières plus nombreuses, les villes apparaissent aujourd'hui comme les principaux moteurs du développement économique, appuyées en cela par le fait qu'elles sont des points de focalisation, des réseaux techniques, d'information et de communication. Toutes ces caractéristiques militent pour que les villes deviennent « des territoires fonctionnant en tant qu'acteurs collectifs [4] capables de développer des stratégies propres dans une relative autonomie par rapport aux autres institutions politiques comme l'État ou les régions » [5].

Les observations laissent apparaître que les villes sont dorénavant plus visibles : les maires des grandes métropoles sont des figures connues et reconnues. En outre, les villes développent des stratégies propres – dans les domaines culturel (organisation de grandes

expositions, construction de musées...), patrimonial (mise en valeur des richesses historiques, du paysage...), économique, universitaire, de la recherche, etc. – vis-à-vis de leur environnement national comme international.

Lorsque les politologues parlent de montée en puissance de villes, ce sont surtout les territoires métropolitains, sur lesquels se posent la plupart des problèmes urbanistiques, économiques et sociaux, qui sont concernés. Par ailleurs, les conditions nécessaires à l'accession des villes en tant qu'acteurs collectifs sont, tout d'abord, que la métropole devienne le territoire de référence des acteurs, puis que le changement d'échelle, de la ville à la métropole, puisse simultanément s'articuler avec d'autres lieux de citoyenneté et d'action collective (comme les quartiers ou les autres municipalités constituant l'aire urbaine), enfin, que la métropole parvienne à se faire reconnaître, en tant qu'entité politique légitime et autonome, par des institutions puissantes (comme les États, l'Union européenne ou encore les régions).

Cela dit, les mesures politiques (entre autres les lois « Voynet » et « Chevènement ») visant au changement d'échelle du gouvernement urbain n'ont pas encore véritablement produit leurs effets (cf. infra). Et si de nombreux édiles reconnaissent en théorie le caractère pertinent de la coopération intercommunale, il reste que dans la pratique les oppositions entre commune centre et communes périphériques sont pléthore.

II. – Des grandes métropoles ingouvernables ?

Dans une perspective diachronique au long cours, l'émergence de très grandes métropoles est un fait nouveau. Avec leurs dix millions d'habitants, Londres et New York furent, pendant longtemps, considérées comme les deux grandes métropoles du monde. Aujourd'hui, plus de 20 ont intégré cette catégorie : émergent ainsi des ensembles comprenant entre 15 et 20 millions d'habitants (Bombay, Mexico, Shanghai...) et même 35 millions d'habitants (la conurbation de Tokyo-Kawasaki-Yokohama) sur différents continents. Si, à cet « emballement » de la métropolisation, nous associons les processus de globalisation et de libéralisation de l'économie – qui ne se préoccupent guère des frontières et des territoires politiques –, les questions de pilotage, de gestion et de démocratie se posent avec acuité. En effet, comment parvenir à maîtriser de pareils ensembles urbains ? Qui pilote, oriente, gère le développement de ces villes tentaculaires « qui frappent l'imagination et actualisent le mythe de la grande ville qui dévore, de la ville des dangers [...], de la ville ingouvernable » [6]. ?

Des chercheurs en sciences politiques et en administration publique se sont arrêtés sur cette question du gouvernement des très grandes métropoles [7]. À partir d'observations dans différentes métropoles, ils

montrent que les images de chaos urbain dissimulent souvent la formation de modes de gouvernement, de gouvernance et d'intégration de l'action collective entre différents acteurs. Prenant ainsi le contre-pied des débats sur la postmodernité, les chercheurs mettent en exergue que, même si les grandes villes souffrent de nombreux défauts (manque de démocratie, inégalités importantes...), elles ne sont pas fondamentalement en crise et apparaissent bien vivantes, développant des initiatives culturelles et relevant des défis économiques, urbanistiques et de développement durable. Par ailleurs, malgré les conditions de vie des plus démunis et les problèmes de saturation, d'encombrement et de pollution, les grandes métropoles restent pour la plupart d'entre elles des ensembles vivables, accueillant sans cesse un grand nombre d'entrants. En outre, des formes de solidarités informelles, autonomes, parfois spontanées, organisées autour d'unités sociales de base telles que la famille, la localité, existent bel et bien. Ces structures de régulation communautaire permettent l'éclosion de formes de coopérations privées sur la base d'identités collectives [8]. Enfin, la complexité des niveaux de financement, le développement des réseaux techniques urbains (réseaux d'eau, d'assainissement, de transports urbains...), des systèmes techniques (chemins de fer, autoroutes, télécommunications) et des grands projets d'urbanisme nécessitent la mise en place d'institutions spécifiques dans lesquelles les élus, les professionnels et les habitants sont contraints de se mettre d'accord quant aux modalités de l'action collective : choix des organes de pilotage des réseaux

(publics/semi-publics/privés), des types de financement, réflexions sur les conséquences écologiques, urbanistiques, etc. Comme le rappellent Le Galès et Lorrain [9], « si gouverner veut bien dire délibérer des choix de la cité, alors le pilotage des réseaux techniques en représente une modalité ».

Les résultats de ces recherches sur le gouvernement et la gouvernance des grandes métropoles s'opposent aux visions catastrophistes véhiculées par des auteurs qui ont considéré les grandes métropoles comme ingouvernables, étant donné le nombre, la complexité et la puissance des intérêts divers qui sont en présence [10]. Certains qui se reconnaissent dans le courant de la Los Angeles School [11] vont même jusqu'à avancer une théorisation de la très grande ville postmoderne en termes de dystopia, de mosaïques de communautés coexistant dans une mégarégion urbaine complexe et éclatée, toujours en expansion et profondément inégalitaire. La gestion politique démocratique laisserait la place à la corruption, aux rivalités entre gangs, aux choix dispendieux et aux investissements de prestige.

III. – Gouvernement des villes ou gouvernance urbaine

Les villes sont devenues aujourd'hui l'un des lieux où se posent avec le plus d'acuité les enjeux de notre société.

Afin d'y répondre, elles ont opéré d'importantes transformations, tant au niveau de leurs institutions que de leurs dispositifs de gouvernement. Ces évolutions sont souvent rassemblées derrière le vocable de gouvernance, que de nombreux auteurs – notamment anglo-saxons – et opérateurs des politiques publiques ont opposé, de manière caricaturale parfois, à celui de gouvernement. Le gouvernement, souvent assimilé à l'État, est en effet considéré comme trop centralisateur, peu adaptable aux changements socio-économiques et aujourd'hui dépassé par les nouvelles formes contractuelles ou partenariales d'action collective. Mais cette opposition entre gouvernement et gouvernance est-elle vraiment pertinente ? Pour quelques politistes et sociologues, il s'agit, en ce qui concerne le cas de la France, mais aussi de la plupart des pays européens, de deux notions, certes différentes, mais certainement pas concurrentielles. Pour P. Le Galès [\[12\]](#) il serait plus judicieux de se poser la question du rôle du gouvernement dans la gouvernance urbaine et de saisir les implications non seulement pour les capacités politiques des villes, mais également en termes de démocratie.

Au niveau européen, l'émergence de la gouvernance urbaine peut s'expliquer à partir de contextes nouveaux, comme la recomposition des États ou la globalisation économique. Et, dans le cas des villes et agglomérations françaises, le recul du centralisme étatique avec son corollaire, le transfert des compétences au niveau infranational, le développement de nouvelles formes

d'action publique, la multiplication des partenariats, la floraison des procédures de concertation et de prise en compte des intérêts divers constituent des transformations qui peuvent être comprises comme des pratiques de gouvernance en formation ou, à tout le moins, comme des formes de gouvernance en recomposition. Mais Le Galès [13] n'oublie pas de faire remarquer que, pour les élites urbaines, la gouvernance est employée comme une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, contribuant à reconfigurer le rôle et le travail politiques et à permettre « aux élus de se mettre en scène avantageusement ». Et l'auteur d'ajouter que la gouvernance urbaine est bien souvent utilisée idéologiquement, et tout particulièrement dans une perspective néolibérale en vue de discréditer l'État, de neutraliser la politique, les conflits, les problèmes sociaux, et de proposer la boîte à outils adéquate d'une soi-disant « bonne gouvernance » reposant sur la croyance dans la supériorité de la gestion privée et sur l'utilisation du gouvernement uniquement pour pallier les défaillances du marché. Nous pouvons donc facilement imaginer qu'au nom de l'efficacité et de la concurrence entre villes, un petit groupe d'acteurs monopolise les leviers décisionnels et réussisse à imposer un projet ; d'inquiétantes dérives (y compris racistes) peuvent ainsi se produire. C'est dire combien la notion de gouvernance urbaine peut être ambivalente et recouvrir une multitude de situations et de pratiques.

Dans une perspective sociologique (moins partisane), la gouvernance urbaine repose sur l'idée que gouverner

consiste à coordonner une multitude d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des objectifs spécifiques discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés, incertains [14]. La gouvernance urbaine renvoie alors à l'ensemble d'institutions, de réseaux, de directives, de réglementations, de normes, d'usages politiques et sociaux, d'acteurs publics et privés qui concourent à la stabilité d'une société et d'un régime politique [15]. Dans cette perspective, la question de la « bonne » ou de la « mauvaise » gouvernance urbaine n'a guère de sens.

Mais quelles sont les origines de la gouvernance ?

Le mot gouvernance est ancien : il date du Moyen Âge où il désignait, selon les historiens anglais, le mode d'organisation du pouvoir féodal. Si le nom est tombé en désuétude jusqu'au xx^e siècle, le concept, lui, est demeuré. Il s'est développé, sur le plan international, sur deux registres différents : d'une part, dans le cadre de la coopération économique liée aux mondialisations économiques successives ; d'autre part, au niveau de la coopération politique devenue nécessaire entre les grandes puissances économiques après les deux guerres mondiales [16]. Mais, à la fin des années 1980, le thème de la gouvernance réémerge au sein de la Banque mondiale pour guider les orientations économiques et sociales des pays du tiers Monde, et surtout comprendre et maîtriser les causes des distorsions entre le projet de développement et la réalité dont l'opacité allait croissant [17]. De là surgira la notion de « bonne gouvernance » qui deviendra la matrice des

politiques du développement. Remettant l'aide économique dans un contexte politique, la bonne gouvernance replace sur les devants de la scène la participation des citoyens, la « transparence » des institutions, le respect de l'« État de droit » et l'épanouissement de la société civile. À travers le monde occidental, cette notion fera florès et portera l'idée que, à la place d'un État fort et centralisé, un État minimal est préférable pour permettre l'enrichissement des pays. L'utilisation du territoire comme lien entre les individus, le partenariat ouvert à tous et donc aux plus démunis, le décloisonnement des compétences deviendront les trois piliers de cette nouvelle idéologie. Elle se concrétisera par une privatisation des services publics (qui amènera à concevoir un simple usager comme un client exigeant) et par la mise en place d'un État animateur de forums de rencontre entre habitants et techniciens [\[18\]](#).

IV. – Gouvernance urbaine et démocratie

Le modèle politique de l'État dominant et centralisateur, détenteur de la souveraineté, est remis en question depuis une trentaine d'années. En effet, dès le milieu des années 1970, M. Crozier, S. Huntington et J. Watanuki, dans un rapport intitulé *The Crisis of Democracy* [\[19\]](#), montrent que les démocraties occidentales sont de plus en plus incapables de faire face à l'ensemble des demandes sociales qui leur sont soumises : la

« surcharge » de l'appareil d'État compromettrait ses capacités d'action et remettrait en question sa légitimité fonctionnelle. Au cours de la décennie 1980, cette thématique de « crise » disparaît un temps de l'agenda, mais vers le milieu des années 1990, dans un nouveau contexte de globalisation de l'économie, de recomposition des États et de métropolisation, elle refait surface, consistant cette fois en une critique des formes de gouvernabilité. Cette critique s'appuie, entre autres : sur la remise en cause d'un mode d'exercice du politique organisé sur la domination ; sur le procès de la suprématie des partis politiques en tant qu'instances concentrant les préférences des individus ; sur la remise en question du politique à traiter l'ensemble des problèmes des sociétés modernes ; sur le procès d'un État moderne privilégiant l'économie libérale ; sur la prééminence de l'expertise scientifique détenue par des administrations se retranchant derrière leur monopole de la technique ; sur l'émergence de nouveaux problèmes (liés à l'environnement, à l'intégration...) qui ne trouvent plus leur résolution dans des politiques sectorielles ; sur la remise en cause de la citoyenneté dans sa lecture universaliste par des groupes sociaux demandant plutôt un traitement communautaire ; sur l'apparition de nouveaux territoires d'action collective, notamment les métropoles, au sein desquels l'intégration des individus est rendue difficile. C'est dans ce contexte général de défiance par rapport au politique et plus précisément de remise en cause d'un modèle politique centralisateur structuré autour de la démocratie représentative, de l'expertise scientifique non partagée et d'une conception

universaliste de la citoyenneté que les thèmes de la démocratie locale et de la gestion de proximité ont peu à peu pris le devant de la scène à la fois chez le savant et chez le politique [\[20\]](#).

1. De la démocratie représentative à la démocratie participative

Le local, compris dans sa double dimension d'espace physique et politique, (re)deviendrait le nouveau territoire référentiel du politique à partir duquel il serait désormais possible d'agir sur la « crise de gouvernabilité » des sociétés contemporaines et de résoudre les problèmes d'intégration, de fragmentation sociale et de repli identitaire. La démocratie participative au niveau local, appelée au chevet des démocraties modernes souffrant d'un déficit de citoyenneté, deviendrait en quelque sorte la matrice à partir de laquelle pourraient se développer de nouveaux liens entre l'espace du politique et la société civile. Face à la mondialisation économique et à la métropolisation, le local semble par essence « tourner le dos à la démocratie représentative pour lui préférer la démocratie participative et délibérative » [\[21\]](#).

Comme le rappelle Jouve [\[22\]](#), la démocratie locale basée sur la participation, et non plus uniquement sur la représentation politique, est supposée susciter un sentiment d'appartenance à une communauté, l'altruisme, la probité, l'intérêt pour la « chose publique », le désintéressement envers les affaires individuelles... autant de vertus et de « compétences civiques » qui

différencient la démocratie participative de la démocratie représentative. Cependant, même si la démocratie participative fait l'objet d'un certain consensus auprès des décideurs politiques – elle est devenue au cours de ces quinze dernières années la pierre angulaire des politiques de la ville en France –, il reste que son observation laisse entrevoir qu'il s'agit, dans bien des cas, d'un consensus de façade derrière lequel les ambiguïtés demeurent nombreuses. T. Oblet [\[23\]](#) note par exemple que la décentralisation – mise en place à partir de 1981 –, qui devait stimuler l'implication des citoyens dans les affaires publiques en rendant plus aisée l'identification des responsables, n'a pas permis le développement de la démocratie locale : les élus, les spécialistes municipaux de l'urbain se sont plus préoccupés de vendre l'image de la ville et de valoriser la politique municipale que d'intégrer les opinions des habitants dans l'élaboration de l'action publique.

2. Émergence de l'idée de participation démocratique

Considérant le citoyen comme un participant actif à la vie de la cité, la démocratie participative renvoie à l'idée d'enrichir la démocratie représentative par la mise en pratique concomitante d'un principe qui ne restreigne pas la citoyenneté au seul droit de vote. En France, la question de la participation des habitants n'est certes pas nouvelle, mais depuis le début des années 1990 l'arsenal législatif sur le développement d'une gouvernance territoriale plus démocratique s'est

passablement consolidé. Toute une série de textes a en effet été adoptée, posant le principe de la consultation, de l'information et de la concertation avec les habitants. Deux vagues législatives peuvent être distinguées. La première renferme trois textes qui se cantonnent au niveau des grands principes participatifs. Il s'agit tout d'abord de la loi d'orientation sur la ville (lov) de juillet 1991 qui reconnaît le principe d'une concertation préalable pour toute opération de politique de la ville transformant substantiellement les conditions de vie des habitants des quartiers concernés ; puis de la loi sur l'administration territoriale de février 1992 posant, elle aussi, le droit à ce que les habitants de la commune soient informés et consultés ; et, enfin, de la loi « Barnier » de février 1995 qui introduit le « débat public » et impose la concertation pour tous les grands projets comportant des incidences sur l'environnement. La seconde vague regroupe trois textes introduisant, cette fois, des mesures plus contraignantes pour les décideurs politiques. Il s'agit, ici : 1/ de la loi « Voynet » pour l'aménagement et le développement durable du territoire (loaddt) de juin 1999, qui crée les conseils de développement, ayant vocation d'être associés à l'élaboration des chartes de pays [24] ; 2/ de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain (sru) de décembre 2000, rendant obligatoire la concertation lors de la mise en place des plans locaux d'urbanisme (plu) [25] ; et 3/ de la loi « Vaillant » de février 2002 relative à la démocratie de proximité, qui rend obligatoire la création de conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants.

L'observation des expériences locales permet de distinguer trois grands groupes de procédures de participation visant à développer la concertation et la délibération [26]. Nous avons un premier groupe de procédures que nous pourrions qualifier de traditionnel de la démocratie locale. Ces procédures se matérialisent sous la forme d'assemblées ou de conseils. Dans ce sens, de nombreux dispositifs de démocratie participative se sont diffusés au cours des quinze dernières années, comme les conseils municipaux d'enfants ou de jeunes, les conseils de sages, les conseils de résidents étrangers, les commissions extramunicipales, ou encore les forums de discussions internet.

Nous repérons un deuxième groupe rassemblant les dispositifs de consultation qui accompagnent un projet d'aménagement ou l'installation d'une infrastructure susceptible de menacer l'environnement. L'enquête publique représente la forme la plus ancienne de ce type de concertation. Mais la multiplication, au cours de ces dernières années, des conflits ouverts autour de projets d'aménagement (lignes tgv, autoroutes, aéroports, usines de retraitement des déchets...), a contraint les décideurs politiques à recourir de plus en plus au débat public afin d'anticiper les oppositions ou de réguler les conflits. La Commission nationale du débat public (loi « Vaillant ») se propose de délimiter le cadre d'une telle démarche consultative (obligation d'informer et de débattre a minima notamment).

Enfin, nous voyons se développer depuis quelques années toute une série de dispositifs consultatifs plus

innovants. Parmi ceux-ci, nous trouvons entre autres les jurys de citoyens, les conférences de consensus et les sondages délibératifs. Ces dispositifs relèvent d'une démarche commune et émanent d'une même intention : « Associer le temps d'une consultation se déroulant sur quelques jours un groupe de citoyens ordinaires tirés au sort et/ou volontaires à l'élaboration d'un choix collectif portant sur un projet précis (jurys de citoyens), d'ampleur locale ou nationale (jurys de citoyens, conférences de consensus) ou une question largement débattue [sur le] plan national (conférences de consensus, sondages délibératifs). » [\[27\]](#).

3. Les démarches participatives : transformer et améliorer les politiques publiques, les rapports sociaux et la démocratie

Pour M.-H. Bacqué, H. Rey et Y. Sintomer [\[28\]](#) les expériences de participation démocratique relèvent, d'une façon générale, de trois grands types d'objectifs. Tout d'abord, la grande majorité des dispositifs participatifs ont pour dessein d'améliorer une gestion urbaine considérée comme inadéquate ou défectueuse. Les démarches participatives qui s'articulent autour de ce premier objectif reposent sur deux idées majeures : d'une part, que la participation permet une transformation et une modernisation de l'action publique et améliore l'accountability [\[29\]](#) ; d'autre part, que les habitants ou les usagers possèdent des compétences d'usage. Cette

notion de compétence peut aller de la simple participation à une discussion sur les modalités de fonctionnement des services locaux en passant par l'exercice d'une fonction de contrôle de l'action publique.

Puis la participation a également pour objectif de remobiliser les habitants, de recréer du lien, d'ouvrir des espaces de rencontre et d'échange, de former de nouveaux interlocuteurs ou leaders aptes à organiser leur collectivité et à dépasser certains conflits. Dans cet esprit, l'accent est mis sur les dynamiques de mobilisation individuelles et collectives, dynamiques que les dispositifs institutionnalisés de participation pourraient aider. Pour décrire ces potentialités, les notions de « capacitation » (en France) et d'« activation » (en Allemagne) sont utilisées – ou, plus souvent encore, celle d'empowerment [30]. Cette dernière notion, qui s'est diffusée dans le monde entier, peut être décrite comme un processus d'apprentissage des individus appartenant à des groupes défavorisés en vue d'une insertion sociale où il leur est possible de faire valoir leurs intérêts et de faire respecter leur culture.

Enfin, les dispositifs participatifs visent à transformer la culture civique des citoyens et à ce que ces derniers s'organisent et prennent en charge la vie collective. Ils cherchent ainsi à faire en sorte que les individus : 1/ intègrent une culture de propositions au lieu de se cantonner dans des rôles seulement revendicatifs ; 2/ se débarrassent des comportements de type nimby (not in my backyard) [31] qui privilégient les attitudes de fermeture et l'esprit de clocher – autrement dit, les

conduites visant à ne pas regarder plus loin que le bout de sa maison ou de son immeuble.

4. Les limites de la participation démocratique

Depuis plusieurs décennies, les chercheurs en sciences sociales soulignent dans leurs écrits que la participation démocratique est le plus souvent décevante. Arrêtons-nous par exemple sur la question de qui participe. Les dispositifs de participation, qui sont destinés aux résidents, excluent de fait le plus souvent les populations travaillant dans le quartier. En outre, les observations des sociologues mettent en évidence que, en dehors des professionnels, les réunions (e.g. autour d'un projet de renouvellement urbain) ne sont souvent fréquentées que par quelques habitués, soucieux de mettre en avant leurs propres intérêts. Enfin, le politologue G. Hermet [\[32\]](#), à partir, entre autres, de l'exemple de Porto Alegre, s'interroge sur le risque de voir la démocratie participative « confisquée par des militants professionnels avec leur idéologie en bandoulière ».

S. Rui [\[33\]](#) a judicieusement condensé dans une formule les diverses plaintes adressées aux instances de démocratie participative : « Pour les habitants comme pour les organisateurs, les exercices participatifs ne se dérouleraient ainsi jamais au bon moment, jamais sur le bon objet, jamais avec la bonne information, jamais dans la bonne forme, jamais avec la bonne finalité, jamais avec les bons interlocuteurs. » Ainsi, comme le rappelle Oblet

[34], lorsque les habitants sont invités à donner leur point de vue très en amont d'un projet, ils s'irritent souvent du caractère abscons des débats et de la période trop longue entre le moment de la consultation et celui de l'action. En revanche, lorsqu'ils sont conviés en aval sur des points de détail d'un projet bouclé pour l'essentiel, les habitants s'estiment trompés et renvoyés au rang de simples cautions des décisions prises dans un autre cadre.

De fait, la plupart des dispositifs de démocratie participative déployés aujourd'hui en France placent les habitants auxquels ils s'adressent dans une position intenable, de type double bind ou « double contrainte », qui, in fine, justifie leur déconvenue et leur amertume, et alimente leurs suspicions envers ce type de dispositifs. On leur demande en effet de s'exprimer, mais, dès qu'ils prennent la parole, ils s'entendent dire qu'ils ne s'expriment pas de façon opportune. On les invite aussi à s'investir pour leur quartier, mais, dès qu'ils le font, ils se voient reprocher d'aborder des problèmes privés, et non des problèmes d'intérêt général [35].

Il est donc facilement compréhensible de voir que les différents dispositifs de démocratie participative ne parviennent pas à institutionnaliser durablement la participation des citoyens ordinaires. In fine, l'action publique apparaît comme davantage « bavarde » que démocratique [36].

V. – Existe-t-il une échelle

territoriale de gouvernement adéquate ?

Le nouveau contexte socio-économique et politique (globalisation de l'économie, européanisation, métropolisation) semble interdire l'identification d'une échelle territoriale optimale en soi, que ce soit pour faciliter le développement économique, pour promouvoir l'innovation sociale, ou pour permettre l'épanouissement des individus et l'harmonisation des groupes sociaux. Devant ce problème de l'échelle de gouvernement se pose entre autres la question de la « gouvernance métropolitaine » (metropolitan governance), question qui a donné lieu à d'intenses débats en sociologie urbaine et en sciences politiques au cours des cinquante dernières années [37]. Trois positions s'affrontent globalement : une première, qui met en avant l'importance d'une consolidation institutionnelle – autrement dit, qui vise à réduire la fragmentation par des fusions ou par la mise en place d'une nouvelle strate de gouvernement à l'échelle de l'aire métropolitaine (gouvernement métropolitain) – ; une deuxième qui met l'accent sur les effets bénéfiques de l'autonomie communale et de la segmentation institutionnelle (orientation du public choice) : la rivalité qui s'instaure entre les communes permettrait le développement de solutions originales plus rationnelles et mieux adaptées aux besoins ; enfin, une troisième qui tente de dépasser l'antagonisme gouvernement métropolitain/autonomie communale en

mettant l'accent sur les vertus d'une gestion par réseaux flexibles de coopération, intégrant des partenaires publics et privés (courant appelé « nouveau régionalisme »).

La France a depuis longtemps défendu la première position, la fusion et la coopération plutôt que la fragmentation et l'indépendance institutionnelles. Guidés par la recherche d'un « optimum territorial » dans le domaine de la planification urbaine, les gouvernements successifs ont tenté de proposer une rationalisation de la coopération territoriale, en 1971, avec la « loi Marcellin » relative à la fusion des communes, et plus récemment avec les lois « Voynet » (cf. supra) et « Chevènement » (12 juillet 1999). Ces deux dernières dispositions législatives proposent de mettre fin au morcellement territorial – autrement dit, de faire évoluer la carte politico-administrative : il existe en effet aujourd'hui encore plus de 36 500 communes. Même si le paysage administratif et politique français s'est profondément modifié – et simplifié – cinq ans après la promulgation de la loi « Chevènement » relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale (au 1er janvier 2005, il existait : pour les grandes villes, 14 communautés urbaines regroupant 355 communes ; pour les centres urbains et leur périphérie, 162 communautés d'agglomération rassemblant 2 750 communes ; et pour les communes en milieu rural, périurbain et pour les villes moyennes, 2 343 communautés de communes agglomérant 28 403 communes) [38], il reste néanmoins à savoir si, à long terme, ces nouvelles échelles de gouvernement

seront pertinentes. Ne pouvons-nous craindre que de l'agglomération morcelée d'hier nous allions progressivement vers une « agglomération bureaucratique et centralisée » [39] ? Puis un renforcement du leadership politique porté bien souvent par la commune centre sur l'ensemble de la zone considérée n'est-il pas à redouter ? En outre, l'agglomération est-elle l'espace le plus adéquat pour faire en sorte que les solidarités s'organisent et que le lien social se constitue ? Enfin, l'intercommunalité permettra-t-elle un accroissement de la démocratie locale ?

Dans La condition urbaine [40], O. Mongin pose la question suivante : comment associer, « réagglomérer » le plus démocratiquement possible, i.e. en prenant en compte les populations et en développant la justice sociale dans des espaces géographiques qui ne possèdent pas les mêmes traditions urbaines ? Si la ville change d'échelle, en englobant plusieurs communes, n'exige-t-elle pas à terme une représentation politique à la dimension de la région urbaine – par exemple, un maire élu au suffrage universel ? Mais se pose immédiatement la question de l'équilibre politique d'un tel ensemble urbain multipolaire : « La métropolisation et la périurbanisation qui l'accompagnent vont-elles durcir les formes de sécession, segmenter l'espace ou bien, au contraire, réduire le décalage croissant entre l'ordre politique, les institutions, les évolutions économiques et les réalités sociales ? » [41].

Notes

- [1] D. Lorrain, Économie et Humanisme, 1989, 305 ; B. Jouve, C. Lefèvre (dir.), Métropoles ingouvernables, Elsevier, 2002.
- [2] B. Eberlein, Revue française de science politique, 1999, 49.
- [3] J. Donzelot, L'État animateur, Éd. Esprit, 1994.
- [4] C'est nous qui soulignons.
- [5] Jouve, Lefèvre, op. cit.
- [6] P. Le Galès, D. Lorrain, Revue française d'administration publique, 2003, 107.
- [7] Revue française d'administration publique, ibid.
- [8] P. Le Galès, D. Lorrain, op. cit.
- [9] Ibid.
- [10] R. Dahl, Qui gouverne ?, A. Colin, 1971 ; D. Yates, The Ungovernable City: the Politics of Urban Problems and Policy Making, The mit Press, 1977.
- [11] A. J. Scott, E. W. Soja (eds.), The City. Los Angeles and Urban Theory at the End of the Twentieth Century, University of California, 1996.
- [12] Sciences humaines, hors-série 44, 2004.
- [13] Ibid.
- [14] P. Le Galès, Revue française de science politique, 1995, 1.
- [15] P. Le Galès (dir.), Problèmes politiques et sociaux, 2006, 922.
- [16] J.-C. Ruano-Borbalan, Sciences humaines, hs 44, 2004.
- [17] A. Osmont, Les Annales de la recherche urbaine, 1998, 80-81.

- [18] 1. Y. Fijalkow, op. cit.
- [19] New York University Press, 1975.
- [20] B. Jouve, Revue française de science politique, 2005, 55-2.
- [21] Ibid.
- [22] Ibid.
- [23] Gouverner la ville, puf, 2005.
- [24] La loaddt propose une organisation du territoire en agglomérations et en pays.
- [25] Aremplacé les plans d'occupation des sols (pos).
- [26] L. Blondiaux, in M.-H. Bacqué, H. Rey, Y. Sintomer (dir.), Gestion de proximité et démocratie participative, La Découverte, 2005.
- [27] Blondiaux, op. cit.
- [28] Gestion de proximité et démocratie participative, op. cit.
- [29] Cette notion renvoie à l'idée de responsabilité des prestataires de services et d'obligation de rendre des comptes.
- [30] Vient du verbe to empower : donner pouvoir ou procuration.
- [31] Pas dans mon jardin.
- [32] Le Monde 2, 142, novembre 2006.
- [33] La démocratie participative, entre frustrations et production d'espaces critiques, Colloque « La démocratie participative », Quercy-Rouergue, université rurale, 2002.
- [34] Op. cit.
- [35] M. Blanc, in craps et curapp, La démocratie locale. Représentation, participation et espace public, puf, 1999.
- [36] S. Rui, La démocratie en débat, 2005, A. Colin.
- [37] D. Kübler, Pouvoirs locaux, 2005, 65.

[38] E. Négrier, La question métropolitaine, pug, 2005.

[39] Cf. Pouvoirs locaux, 1999, 42.

[40] Le Seuil, 2005.

[41] Ibid.

Chapitre IV

Distinction, stigmatisation et relégation dans la ville

I. – La fragmentation de la ville

Les quartiers d'habitat social paupérisés, situés le plus souvent à la périphérie des villes, que nous dénommons pudiquement « banlieues sensibles », monopolisent pendant plus d'un quart de siècle la réflexion sur la segmentation territoriale et la ségrégation sociale. En France, au cours des trois décennies 1970, 1980 et 1990, appréhender la ville sous l'angle du « social », c'était pratiquement ne parler que des banlieues reléguées [\[1\]](#). Celles-ci faisaient l'objet de toutes les attentions politiques, économiques et même scientifiques. Chercheurs en sciences sociales et décideurs politiques accouraient vers les banlieues paupérisées, proposant diagnostics et avançant remèdes. Les origines de la « crise » urbaine devaient, disait-on, être recherchées au sein des banlieues défavorisées. Durant ce temps, les autres segments de la ville, indifférenciés, et à l'écart des analyses scientifiques et des discours politiques,

semblaient ne pas susciter d'interrogation. Mais, depuis trois ou quatre ans, une poignée de sociologues, géographes, philosophes, politistes, chacun à leur manière, appréhendent de façon différente la question des ségrégations socio-urbaines. La ville d'aujourd'hui est, pour ces chercheurs, traversée par toute une série de fractures de plus en plus accentuées spatialement et socialement : les centres-villes embourgeoisés s'opposent aux lotissements périurbains moyennisés – mais qui se prolétarisent ; les quartiers de grand standing situés dans les banlieues verdoyantes s'éloignent et se protègent des cités hlm [2]. Cette nouvelle approche de la fragmentation sociospatiale, qui ne se limite plus aux seules banlieues paupérisées, met principalement en avant les mécanismes d'évitement et de ségrégation spatiale à l'origine de l'enfermement des plus pauvres dans une spirale de précarité. Ce regard différent sur la ville a été initié par les recherches américaines sur les gated communities [3] et la « ville duale » [4].

1. Les gated communities

Le phénomène des gated communities, que l'on pensait réservé aux États-Unis, ne nous est pas, pour ce qui est de l'inspiration, totalement étranger en France. À vrai dire, il n'existe pas à proprement parler de gated communities ; et, si nous en voyons quelques-unes s'ériger dans les zones périurbaines à l'écart de nos villes, il ne s'agit que de formes euphémisées des gated communities américaines. Au fond, ce que nous

pouvons décrypter derrière ce phénomène, c'est la tendance de plus en plus marquée des membres des strates élevées de la hiérarchie sociale à se protéger et à s'éloigner des groupes sociaux paupérisés pour rester entre soi. Ces comportements sont le reflet d'un fort sentiment d'insécurité et de la peur d'être « contaminé » par la proximité – au sein du quartier et à l'école – de populations précarisées auxquelles on a peur de ressembler un jour [5].

Même si, aux États-Unis, le processus de développement des gated communities est devenu une question centrale chez les universitaires, il reste que leur nombre reste limité : selon une enquête réalisée en 2001, seulement 1 à 2 % des foyers vivaient dans un pavillon individuel desservi par une voie à la fois privée et à accès restreint [6]. Et, en ce qui concerne le cas de la France, le taux est certainement encore plus faible [7]. Il n'empêche, les quelques barrières qui se dressent autour des lotissements pavillonnaires revêtent une charge symbolique très forte, renvoyant à des périodes sombres du passé des villes (ghettos) et hypothéquant leur avenir (diminution du pouvoir d'intégration des centres urbains). De façon synthétique, dans les nombreux débats scientifiques, les gated communities apparaissent alternativement comme : 1/ l'expression de la crainte de l'autre et, de façon plus exacerbée, le symptôme d'une paranoïa sécuritaire ; 2/ la manifestation d'une privatisation accrue des villes ; 3/ la conséquence de la crise des espaces publics urbains et de l'accentuation de la ségrégation spatiale [8].

2. La « ville duale »

C'est S. Sassen [9] qui se trouve à l'origine de la théorisation de la « ville globale », dénommée également « ville duale ». En effet, dans les métropoles mondialisées – à économie globalisée – cohabitent deux types de population : un premier type constitué des employés des grandes firmes et un second composé des « serveurs » de ces employés. L'analyse de cet économiste américain part du postulat qu'il existe un lien structurel entre les changements économiques typiques de ces villes et l'amplification de leur segmentation sociale et urbaine. Dans cette perspective qui fait se rapprocher l'analyse économique et l'analyse sociologique, E. Préteceille [10], en France, s'attache, même s'il le relativise, à montrer, à partir des données statistiques de l'INSEE sur les catégories d'activité économique, que la « division sociale de l'espace » implique la ville dans sa globalité.

II. – La segmentation sociale des territoires

Le phénomène des gated communities et le processus de dualisation de la ville participent de la « division sociale de l'espace », de la « spécialisation sociale des territoires » [11] et, partant, de la ségrégation sociale et territoriale. Pour J. Donzelot, les processus de « polarisation sociale de l'urbain » peuvent être repérés à

travers le modèle idéal-typique de la « ville à trois vitesses », soit, comme le précise l'auteur, la périurbanisation, la gentrification et la relégation [12]. Avant d'examiner plus en détail les deux derniers types de configuration urbaine – le premier, la périurbanisation, a été abordé ci-dessus, à travers le cas particulier des gated communities, et traité de façon plus large dans le chapitre II –, arrêtons-nous sur la notion de ségrégation.

1. La ségrégation

L'emploi du terme « ségrégation » se diffuse dans les études urbaines à partir des années 1950 et surtout 1970 ; ce terme y remplace ceux de « séparation » et de « division » qui étaient employés au début du siècle – il reste que Lefebvre [13] utilise ce dernier encore dans les années 1970. C'est ainsi que, pour montrer les oppositions territoriales (centre/périphérie, espace de travail/espace résidentiel) et mettre en exergue les inégalités urbaines (quartiers aisés/quartiers défavorisés), les chercheurs en sciences sociales et les urbanistes vont utiliser la notion de ségrégation associée à celle de discrimination.

Les dictionnaires s'accordent en général à considérer la ségrégation comme l'action de « ségréger », i.e., au sens étymologique, l'action de « mettre un animal à l'écart du troupeau » – du latin *segregare*. D'une façon générale, c'est l'action de séparer, d'écarter des « éléments » – en l'occurrence, des individus d'origine, de couleur de peau

ou de culture différente à l'intérieur même d'un pays, d'une ville ou d'un quartier (l'obligation faite aux Juifs d'habiter dans des ghettos, l'interdiction aux Noirs d'accéder à certains lieux dans les villes américaines...).

Mais la notion de ségrégation est employée tantôt pour évoquer les résultats d'une distribution sociospatiale imposée par une autorité dominante, tantôt pour caractériser un processus de séparation physique de certaines catégories de population dans l'espace, ou encore pour désigner des traits de « pathologie sociale » attribués à une insuffisante mixité sociale, dans l'habitat par exemple. Le mot « ségrégation » en arrive ainsi à désigner aussi bien l'action à proprement parler que sa configuration, son processus ou même son résultat.

Aujourd'hui, et dans nos sociétés à fondement démocratique, l'utilisation du terme « ségrégation » est toujours accompagnée de connotations péjoratives. Il renvoie implicitement à la norme (ou à l'idéal) d'un monde égalitaire – au sens platonicien – où régneraient la mixité, l'intégration et l'assimilation. C'est pourquoi, afin d'éviter toute interférence avec des jugements de valeur, certains choisissent de réserver le terme aux sociétés où la dissociation physique des groupes (sociaux, ethniques, religieux...) est imposée autoritairement en tant que principe fondateur de l'organisation sociétale. Les régimes de l'apartheid en sont l'illustration. Mais cette définition restrictive ne correspond nullement à la place qu'occupe actuellement la notion de ségrégation, tant comme outil d'analyse que comme enjeu de débats publics.

D'une façon générale, à l'instar de T. Schelling [14], nous pouvons distinguer trois idéal-types de processus ségrégatifs. Le premier type de processus est celui qui résulte d'actions individuelles ou collectives organisées intentionnellement dans une logique de distinction physique – de coupure spatiale. Un des exemples caractéristiques de ce processus est celui des autorités municipales et des gouvernements américains qui, pendant longtemps – et dans une certaine mesure encore aujourd'hui –, ont développé une politique de zonage, dont le but initial était de séparer les populations aisées des populations pauvres. Le deuxième processus résulte du simple effet des disparités de ressources et de positions déterminées par la différenciation sociale. Les logiques de peuplement mobilisent en effet de nombreuses variables comme les transmissions patrimoniales, les réseaux de recommandation, les règles des marchés immobiliers et fonciers... Enfin, le troisième processus ségrégatif est le produit émergent de l'association de comportements individuels discriminatoires. Un comportement est discriminatoire lorsqu'il « dénote une perception, consciente ou inconsciente, du sexe, de l'âge, de la religion, de la couleur, ou de n'importe quel élément qui sert de base à la ségrégation, une perception qui influence les décisions concernant le choix du lieu de résidence, de l'endroit où s'asseoir, de la profession à adopter ou à éviter, des compagnons de jeu ou des interlocuteurs » [15]. Ces attitudes de différenciation ne sont pas forcément les manifestations d'une intention de ségrégation, elles indiquent a minima des souhaits d'organisation de la

sphère de proximité, i.e. le souci de tenir les voisins à plus ou moins grande distance, selon qu'ils sont souhaités ou seulement tolérés dans certaines limites. Mais le jeu combiné des décisions individuelles peut déboucher collectivement sur des situations ségrégatives, outrepassant largement les intentions des acteurs sociaux en présence.

Schelling montre ainsi que les individus peuvent intégrer des perceptions discriminatoires dans leurs choix économiques. Choisir un espace résidentiel, c'est également privilégier un environnement social de voisinage. Parce que les processus d'implantation et de mobilité territoriale sont les produits de très nombreuses décisions individuelles, il sera toujours extrêmement difficile de discerner en eux ce qui dépend de la recherche de son semblable (effet d'agrégation) et ce qui procède du rejet de l'« étranger » (effet de ségrégation stricto sensu).

2. La gentrification

Depuis environ un quart de siècle, nous assistons en France à une arrivée croissante, dans certains quartiers populaires des centres-villes, de membres des catégories sociales moyennes. Ce mouvement de population, déjà observé, de façon isolée et parcellaire, dans les années 1960 à Londres, a été dénommé sous la plume de R. Glass par le néologisme gentrification [\[16\]](#). Les chercheurs en sciences sociales français ont pendant longtemps ignoré ce terme, persuadés que le

processus de tertiarisation (remplacement des ouvriers par les employés) n'aboutirait pas à un embourgeoisement généralisé des quartiers populaires. Cependant, au cours des quinze dernières années, le constat de l'éviction progressive des classes populaires des espaces centraux des villes a en quelque sorte imposé ce terme et le phénomène qu'il recouvre comme une réalité de la dynamique sociale urbaine [17].

Si les mécanismes de gentrification sont sans aucun doute complexes – il n'existe pas qu'un seul type de gentrification –, et si de nombreuses interprétations de ce processus ont été avancées – économique, politique... –, il reste que la grande majorité des chercheurs s'entendent sur les deux phénomènes qui le structurent : la gentrification est à la fois une transformation de la composition sociale des résidents d'un quartier, plus précisément le remplacement de couches ouvrières par des couches moyennes salariées, et « un processus de nature distincte, celui de la réhabilitation, de l'appropriation et de l'investissement, par ces couches sociales, d'un stock de logements et de quartiers ouvriers » [18]. La transformation sociologique et la modification du parc de logements sont ainsi liées, et l'une influence l'autre, amplifiant le processus, jusqu'à ce que le quartier retrouve une stabilité sociologique, i.e. jusqu'à ce que les nouveaux arrivants aient remplacé les anciens.

À partir du schéma de F. Dansereau [19], C. Bidou-Zachariasen [20] distingue les différentes populations qui prennent part à la gentrification. Celle-ci est le résultat de

vagues successives d'installation, mobilisant tour à tour des fractions diverses des classes moyennes, des plus « marginales » aux plus « fortunées » : tout d'abord amorcée par un petit groupe de personnes audacieuses (« les envahisseurs »), puis portée par une clientèle plus soucieuse des risques (« les pionniers »), et enfin récupérée, après intervention des pouvoirs publics (labellisation des territoires « envahis » en quartier historique par exemple), par des membres des couches moyennes en ascension sociale (les « yuppies »). Parallèlement à ces arrivées de nouvelles populations (les gentrificateurs – des petits-bourgeois, diplômés, que les médias qualifient de « bobos » [\[21\]](#)), les anciens occupants du quartier appartenant aux couches populaires sont contraints de sortir soit parce qu'ils ne peuvent plus payer leur loyer devenu trop élevé, soit parce que le nouvel environnement social et culturel leur est devenu étranger.

Mais les récentes recherches montrent que la gentrification n'est pas à proprement parler un processus linéaire – une succession de vagues successives. Il s'agirait plutôt du « produit social d'un jeu complexe » dans lequel sédentaires et mobiles se côtoient, où s'entrelacent mouvements de populations, décisions d'aménagement, stratégies d'acteurs et manières spécifiques d'habiter et de cohabiter des différents groupes sociaux [\[22\]](#). Dans cette perspective, la gentrification ne peut être considérée comme irréversible, nous pouvons alors la voir comme un moment de l'histoire du quartier, succédée et précédée par d'autres

moments [\[23\]](#).

S'accélération dans les villes françaises à la fin de la décennie 1990, la gentrification se généralise à tout le centre-ville et se diffuse même dans les quartiers de plus en plus excentrés, aux stocks de logements récents, et originellement moins populaires que les anciens quartiers centraux. En France et en Occident de façon plus large, elle en arrive aujourd'hui à concerner la ville dans sa globalité et non plus seulement son centre historique, dépassant ainsi sa définition originelle, plutôt réservée au centre-ville. D'une façon plus large, elle devient synonyme d'intégration au réseau métropolitain mondial. En effet, la concurrence entre les villes globales conforte leur gentrification comme véritable outil stratégique de valorisation de l'image urbaine fondée sur les fonctions les plus dynamiques, telles que la conception, la recherche et la consommation, et non la production réservée aux villes des pays émergents. Cette stratégie est le fait d'un nouveau partenariat entre les capitaux privés et les États locaux.

3. La relégation

Les sociologues urbains et les géographes concentrent de plus en plus leur réflexion sur les individus et non les lieux : ils tentent de saisir et de comprendre les raisons du vivre-à-l'écart, dans les centres-villes comme dans les espaces périurbains. À la recherche d'un espace de qualité se mêle de plus en plus le souci de se mettre à distance de populations considérées comme

menaçantes. Les chercheurs repèrent les stratégies de fuite ou d'évitement des classes moyennes et aisées, et montrent ainsi que le territoire lui-même – en fait, le voisinage – devient un critère central pour les individus dans leur choix résidentiel : « On choisit sans doute moins son immeuble que ses voisins. » [24]. Hantées par le déclassement, les populations gentrifiées et périurbanisées fuient les membres des classes populaires, se maintenant à distance réelle ou symbolique des quartiers « sensibles » [25], et refusant même parfois – de façon à peine masquée – de voir se construire sur leur commune ou dans leur quartier des immeubles hlm.

Si les quartiers sensibles sont aujourd'hui l'expression territoriale et sociale de la relégation, il est nécessaire d'en comprendre les origines. Constitués pour une très grande part de grands ensembles de logements sociaux, ils accueillent à leur début – dans les années 1960 – les populations des couches ouvrières élevées ainsi que les jeunes ménages des catégories moyennes. Mais, au cours de la décennie suivante, les populations les plus solvables accèdent à la propriété – d'un pavillon en banlieue, le plus souvent –, désertant ainsi les cités d'habitat social. Pendant cette période, la crise de l'industrie provoque un chômage massif et durable au sein de la classe ouvrière, alors fortement représentée dans ces quartiers. Depuis le début des années 1980, la crise s'est accentuée par l'arrivée en grand nombre de populations très fragilisées, cumulant bien souvent de nombreux handicaps (chômage, maladie, rupture

familiale, exclusion sociale...). Si initialement les quartiers grands ensembles connaissaient une relative hétérogénéité socio-économique, il n'en est plus rien aujourd'hui [26]. Les données disponibles actuellement (INSEE, div [27]) montrent en effet qu'une homogénéisation sociale (par le bas) s'est produite au cours de ces vingt-cinq dernières années (cf. infra). Ainsi, le caractère homogène de sous-prolétarianisation et de paupérisation de ces quartiers a fini par les reléguer comme des enclaves de « mal-vivre », des « ghettos de la misère » – comme les qualifient certains médias.

Les quartiers sensibles ont été, depuis le milieu de la décennie 1970, ciblés par tout un ensemble de dispositions publiques rassemblées, à partir de la fin des années 1980, dans l'expression « politique de la ville » [28]. S'appuyant sur un principe de « discrimination positive territoriale », cette politique a identifié, sélectionné et délimité des quartiers « prioritaires », pour une intervention la plus pertinente possible aux niveaux social, économique et architectural, et pour une orientation adéquate des crédits. Les quartiers sensibles, repérés par le système de zonage, ont vu au cours du temps leur nombre augmenter : on passe de 50 quartiers classés hvs [29] en 1977 à 148 répertoriés dsq [30] au milieu des années 1980, pour atteindre aujourd'hui 751 catalogués zus [31].

Dans une perspective diachronique, la politique de la ville a évolué de la requalification urbaine (remise aux normes de confort des immeubles, embellissement physique) à l'animation sociale (développement des actions

éducatives, implantation de structures socioculturelles), puis vers la revitalisation économique et l'insertion par l'emploi (allègement des charges ou exonération des taxes pour les entreprises, création d'emplois de service, introduction de nouveaux métiers de la médiation sociale) pour aboutir aujourd'hui aux opérations de renouvellement urbain (démolition-reconstruction) [\[32\]](#). Il est important de ne pas omettre deux dimensions qui transcendent depuis une quinzaine d'années les politiques de la ville : 1/ la sécurisation et la lutte contre la délinquance ; 2/ la promotion de la mixité urbaine et sociale. Arrêtons-nous brièvement sur cette seconde dimension.

" Brève synthèse des caractéristiques socio-économiques et culturelles des 751 zus

Les 751 zus regroupent 7 % de la population nationale et 9 % de la population urbaine. Parmi l'ensemble des zus, 435 ont été qualifiées en zones de redynamisation urbaine (zru) et 100 en zones franches urbaines (zfu), lesquelles bénéficient d'aides spécifiques sous forme d'exonérations fiscales et sociales. Si les zus se trouvent plutôt à la périphérie des villes, il reste que 44 % d'entre elles se situent au sein même des villes centres.

En 2009, la population habitant dans les zus reste fortement touchée par le chômage : près de 18,6 % des « actifs » âgés de 15 à 59 ans sont au chômage contre 9,2 % au niveau national, et 40 % des jeunes « actifs », âgés

de 15 à 24 ans, sont à la recherche d'un emploi, soit 15 points de plus qu'au niveau national*. D'une façon générale, on constate une précarisation croissante de l'emploi des habitants des zus même si les situations sont différentes d'une zus à l'autre.

Par ailleurs, en 2009, la couverture maladie universelle (cmu) complémentaire est attribuée à un peu plus d'un assuré ou ayant droit sur cinq, soit une couverture 2,4 fois plus élevée que dans les unités urbaines où se situent les zus. Celles-ci se caractérisent également par une surreprésentation des allocataires des caisses d'allocations familiales (caf). Alors que ces quartiers ne représentaient que 7 % des ménages au recensement de 1999, ils rassemblent 9,7 % des allocataires caf métropolitains à la fin de l'année 2009.

À la fin de l'année scolaire 2009, on repère que le taux de réussite au brevet des collèges reste nettement plus faible dans les établissements situés au sein des zus, avec près de dix points d'écart par rapport aux autres collèges. En outre, les jeunes de moins de 24 ans sortis du système scolaire sans diplôme sont 1,8 fois plus nombreux dans les zus que dans les agglomérations dans lesquelles elles se situent.

En 2007, la part des ménages non imposés s'élève à 54 % au sein des zus, soit 18 points de plus que dans leurs unités urbaines. Quant au revenu fiscal moyen annuel par ménage, il ne dépasse pas 21 700 € contre 34 700 € dans les agglomérations où elles sont intégrées. D'une manière plus générale, les ménages pauvres sont

presque deux fois plus nombreux au sein des zus. Ainsi, près de 75 % des ménages résidant en zus perçoivent une aide au logement de la caf, prestation versée sous condition de revenus, contre 61 % de l'ensemble des ménages vivant dans les unités urbaines comprenant une zus.

Enfin, 16,8 % des ménages des zus ont pour personne de référence une personne étrangère contre 7,8 % en milieu urbain. 18,3 % de la population des zus est immigrée contre 7,4 % en milieu urbain. La majorité des étrangers des zus (83 %) sont originaires d'un pays situé hors de l'Union européenne.

* Il ne s'agit nullement de l'ensemble d'une classe d'âge, mais des seuls « actifs »."

4. La mixité sociale comme objectif controversé des politiques urbaines

La loi d'orientation et de programmation sur la ville et la rénovation urbaine d'août 2003, dite loi « Borloo », a incontestablement relancé des débats récurrents sur la mixité. Cette notion renvoie, au niveau des représentations sociales et des figures symboliques, à un état d'équilibre idéal des populations (âges, sexes, classes sociales, cultures...) au niveau d'un territoire donné. Se définissant en opposition à la ségrégation, elle serait la garantie de l'harmonie sociale. Elle permettrait

par ailleurs d'atténuer tout à la fois la délinquance et l'échec scolaire et d'éviter les replis communautaires. Comme le dit C. Lelévrier, « le mélange, en permettant de diffuser les normes sociales de groupes plus "intégrés" socialement, pourrait résoudre les questions sociales et favoriser l'intégration ». Dans les politiques urbaines, deux grands types d'intervention sont envisagés pour développer la mixité : 1/ transformer la forme urbaine, les fonctions et l'image des quartiers d'habitat social et 2/ orienter la localisation et le peuplement de l'ensemble du logement social. Progressivement, la mixité sortira du seul champ des quartiers sensibles pour devenir un principe de réorganisation globale de la ville. Désormais, les nouveaux documents d'urbanisme (plu, scot [\[33\]](#)) tentent d'en faire un référentiel central pour l'aménagement et l'organisation des agglomérations urbaines. Mais, plus la mixité s'affirme dans les politiques urbaines, plus elle fait débat.

Affirmer que la mixité est la condition du lien social ne semble pas être confirmé par les analyses sociologiques. J.-C. Chamboredon et M. Lemaire ont montré que le mélange de groupes différents dans un lieu de résidence ne favorise pas nécessairement les relations sociales et ne réduit pas les distances sociales entre ces groupes. D'autres recherches plus récentes affirment qu'il n'existe pas « de relation univoque entre le degré d'homogénéité sociale et le type de rapports sociaux ». Le fait d'être proche spatialement les uns des autres ne veut pas forcément dire qu'il y ait fréquentation et proximité sociale, et, à l'inverse, nombreux sont les

réseaux de relation et les échanges qui s'établissent en dehors du cadre de son lieu de résidence. « Le droit formel de chacun à échanger avec les autres ne correspond pas à la réalité des relations sociales. » En outre, la mixité est souvent avancée pour permettre l'intégration des immigrés. Mais là aussi, les travaux de l'École de Chicago ont révélé que ce sont plutôt les rapprochements urbains de communautés ethniques – à condition qu'ils ne soient pas imposés par des politiques de peuplement – qui peuvent être des vecteurs d'accès au travail et des facilitateurs d'intégration dans le pays d'accueil à certains moments de la trajectoire migratoire. Dans une veine similaire, force est de constater que les situations d'entre-soi favorisent dans une certaine mesure les réussites sociale et professionnelle, la solidarité et la convivialité. L'exemple du succès de certains commerces étrangers dans le 13^e arrondissement de Paris en témoigne. C'est également le cas pour les quartiers de diasporas chinoises dans d'autres villes du monde. Cette dynamique urbaine de développement va dans le sens des observations faites par F. Frazier [34] avant les années 1960 à propos des ghettos noirs des villes américaines. Ce sociologue afro-américain soulignait effectivement que la ségrégation rendait possible la formation de réseaux d'entraide entre habitants noirs permettant le soutien des entreprises et des commerces indigènes et l'élection d'hommes politiques issus de ce groupe d'appartenance.

À partir des travaux sur le ghetto de M. Dear [35] montrant

que les espaces ségrégués, en tant que « mondes parallèles » structurés, peuvent devenir des espaces structurants, d'accueil, de soutien et d'apprentissage des normes et des valeurs de la société. S. Cattacin [36] considère le ghetto comme un cadre de vie communautaire, un lieu chargé d'histoire, doté d'une épaisseur symbolique et identitaire qui fait sens. Il est donc aussi un espace de stabilisation de modèles culturels, d'auto-organisation des communautés, d'ascension sociale des individus et parfois de reconnaissance de leurs spécificités culturelles. S. Cattacin en vient même à poser la question que posait déjà M. Dear à la fin des années 1970 : Why not ghetto ?

Notes

[1] Wyvekens, op. cit.

[2] M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot, Dans les beaux quartiers, Le Seuil, 1989.

[3] Communautés fermées. E. Blakely, M. G. Snyder, Fortress America Gated Communities in the United States, Brooking Institution Press, 1997; E. Soja, Postmetropolis. Critical Studies of Cities and Region, Blackwell, 2000.

[4] S. Sassen, 1996, op. cit.

[5] é. Maurin, Le ghetto français, Le Seuil, 2004.

[6] Charmes, op. cit.

[7] F. Madoré, Urbanisme, 337, 2004 ; Les Annales de la recherche urbaine, 2004, 95.

[8] G. Capron, L'espace géographique, 2004, 2.

- [9] Ibid.
- [10] Sociétés contemporaines, 22-23, 1995 ; Cahiers français, 314, 2003.
- [11] R. Esptein, T. Kirszbaum, Regards sur l'actualité, 292, 2003.
- [12] Esprit, 303, op. cit.
- [13] Ibid.
- [14] La tyrannie des petites décisions, puf, 1980.
- [15] Ibid.
- [16] Que nous pouvons traduire par embourgeoisement. Introduction to London: Aspects of Change, Centre for Urban Studies, 1963.
- [17] Guilluy, Noyé, op. cit.
- [18] C. Hamnett, Strates, 9, 1996-1997.
- [19] Sociologie du travail, 2, 1985.
- [20] Retours en ville : des processus de gentrification urbaine aux politiques de revitalisation des centres, Descartes & Cie, 2003.
- [21] Terme forgé par la contraction des mots « bourgeois » et « bohème ».
- [22] Authier, op. cit.
- [23] J.-P. Lévy, in M. Segaud et al., Dictionnaire de l'habitat et du logement, A. Colin, 2002.
- [24] Maurin, op. cit.
- [25] Nous sommes bien conscients que cet adjectif peut être porteur d'une charge symbolique forte, mais il en va de même pour les autres termes parfois utilisés pour caractériser les ensembles immobiliers souffrant de la relégation et de la paupérisation, comme « chaud », « populaire », « dégradé » ou « prioritaire ».
- [26] H. Marchal, J.-M. Stébé, « Aux limites de la ville

contemporaine : les zones urbaines sensibles », Les Cahiers européens des sciences sociales, 2013, no 4.

[27] Délégation interministérielle à la ville.

[28] Utilisée au singulier ou au pluriel. J.-M. Stébé, La réhabilitation de l'habitat social en France, puf, 1995 ; A. Anderson, H. Vieillard-Baron, La politique de la ville, ash, 2003 ; F. Tourette, Développement social urbain et politique de la ville, Gualino, 2005.

[29] Habitat et vie sociale.

[30] Développement social des quartiers.

[31] Zone urbaine sensible.

[32] J.-M. Stébé, La médiation dans les banlieues sensibles, puf, 2005.

[33] Schéma de cohérence territoriale.

[34] F. Frazier, Black Bourgeoisie: the rise of new middle class in the United States, Collier Books, 1957.

[35] M. Dear, « Social and spatial reproduction of mentally ill », in M. Dear, A. J. Scott (dir.), Urbanization and urban planning in capitalist society, Methuen, 1981.

[36] S. Cattacin, « Why not "ghettos"? The governance of migration in the splintering city », International migration and ethnic relations, 2006, vol. 2

Chapitre V

Usages, pratiques et rythmes des citadins

Parler des usages – assez proches de ce qu’attendent les institutions –, des pratiques – plus éloignées des attentes institutionnelles – et des rythmes urbains, i.e. des différentes temporalités constitutives de la vie citadine, c’est finalement observer cet homme quelconque cher à H. Raymond [\[1\]](#) ; ce citoyen ordinaire dont la vie quotidienne s’articule autour de multiples espaces et temporalités.

I. – Les espaces du citadin

C’est à la suite des réflexions de Lefebvre que les manières d’habiter, l’appropriation des espaces, les usages des territoires sont devenus des centres d’attention et de préoccupation. « Espace conçu » et « espace vécu » [\[2\]](#) coexistent souvent dans un décalage. L’espace conçu, c’est la ville pensée, rationalisée, formalisée, découpée, agencée par ceux qui ont le pouvoir de produire les cadres matériels de la vie urbaine. L’espace vécu, c’est l’« espace de représentation » des habitants, leurs expériences, leurs

habitudes, leurs images de la ville d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Lefebvre parle également dans ce sens d'un « espace perçu », lequel se rapporte aux pratiques sociales concrètes et au corps. Au centre de cet espace vécu et perçu se trouvent le logement, mais aussi la rue et le quartier.

1. Le logement

Le logement est le siège de l'intimité, le lieu où la subjectivité se déploie avec sérénité. L'environnement y est familier ; les couleurs, les odeurs, les bruits et les personnes qui s'y trouvent sont connus. C'est là qu'il est possible, comme le précise O. Schwartz dans son ouvrage *Le monde privé des ouvriers* [3], de « restaurer son unité quand celle-ci est menacée ». Aussi le logement avec son décor et ses multiples aménagements exprime-t-il, de façon plus ou moins silencieuse, tantôt le versant culturel, tantôt le versant individuel de la personnalité.

A) Le logement comme révélateur culturel

Si l'habiter, i.e. le fait de désirer une demeure et de se l'approprier, renvoie à un fait anthropologique fondamental, les modes d'habiter son logement, quant à eux, varient considérablement en fonction de la culture à laquelle l'habitant appartient. C'est ce que montrent Y. Bernard et M. Jambu [4] en mettant en évidence des modèles culturels susceptibles de décider en partie de la décoration et de l'aménagement de logements français.

Ces cadres de référence se caractérisent à la fois par la nature des éléments décoratifs (papiers peints, tapis...) et par des aspects davantage abstraits (disposition spatiale, homogénéité...).

R. Hoggart notait dans *La culture du pauvre* [5] combien les classes populaires anglaises des années 1950-1960, pour lesquelles les liens domestiques du foyer familial sont centraux, vivaient dans des logements désordonnés et encombrés produisant in fine une impression de chaleur. Ici, le décor du logement exprime en quelque sorte ce « goût du réalisme » et cette solidarité familiale propres aux classes populaires. La diversité et la profusion des objets évoquent une proximité charnelle avec un environnement habité en permanence par la « mère », personnage central de la vie familiale en milieu modeste. Le kitsch, le baroque ou encore le rococo des logements populaires traduisent ainsi des manières de vivre et une culture irréductible aux valeurs et aux représentations véhiculées par le « monde des autres » : la presse, les riches...

Plus globalement, le logement est un révélateur des transformations relatives à nos manières de vivre et de penser, dans la mesure où la distribution des habitations en conserve une trace. Ainsi, tant que les notions d'intime et de pudeur ont laissé indifférent le plus grand nombre, l'habitat s'organisait autour de pièces traversantes dépourvues de couloirs. En revanche, dès lors que nos représentations de l'autre et de soi ont commencé à se structurer autour des notions d'individu et de sphère privée, le plan des habitations bourgeoises a été

redessiné pour s'enrichir de chambres et de pièces de repli (bureau, alcôve) [6]. Aujourd'hui, l'aménagement de plus en plus fréquent d'espace(s) de travail au sein même du domicile familial révèle une porosité grandissante entre temps de travail et temps domestique, permise notamment par la possibilité de travailler chez soi via le recours à l'outil informatique.

B) Le logement comme support identitaire

Sur un plan davantage subjectif, le logement est un ordre-à-soi qui exprime à travers les différentes parties du mobilier les oscillations des biographies parfois liées à des recompositions familiales [7]. La trajectoire de chacun s'incarne dans la diachronie des équipements ménagers : le meuble acheté lors de son ancienne vie de couple coexiste avec de nouveaux éléments acquis récemment et synonymes d'un nouveau départ. Chaque objet exprime un morceau de soi. Des recherches en psychosociologie ont mis en évidence des « effets de réseau ». Il en ressort, e.g., que plus une personne est intégrée dans un réseau continuellement ouvert à de nouvelles connaissances, plus elle va apporter un soin particulier à son logement en vue d'informer son entourage sans cesse renouvelé de son appartenance sociale. C'est en ce sens que le logement et son univers intérieur sont un support identitaire : il joue un rôle de vitrine de l'identité personnelle et sociale [8].

Le logement vaut également comme support d'assignation et d'identification. H. Raymond et al., dans L'habitat pavillonnaire [9], ont insisté sur le fait que

l'espace intérieur est assigné différemment suivant les membres de la famille, notamment en fonction de la division des rôles masculins et féminins. Parallèlement, les auteurs ont montré de quelle façon l'identification des membres de la famille à des microlieux se manifeste au quotidien par le vocable de « coin ». Le « coin », c'est l'endroit où la personne a l'habitude de se tenir, d'être tranquille, de se détendre. Chacun a son coin : c'est là une manière d'avoir un chez-soi dans le chez-soi.

Dans une optique davantage psychanalytique, le logement représente pour chacun un lieu d'inscription de son identité personnelle, un lieu d'ancrage où le Moi se construit en relation avec le corps, ce dernier se spatialisant à travers l'espace et son appropriation [\[10\]](#). Il n'est donc pas étonnant de constater qu'un changement volontaire ou imposé de logement, ou tout simplement une transformation de son logement, peut entraîner des évolutions relatives à l'identité personnelle, i.e. à l'image de soi.

C. Bidou-Zachariasen [\[11\]](#) a étudié l'impact qu'a produit la rénovation d'un quartier ancien sur ses habitants. Elle souligne combien les représentations que ceux-ci ont d'eux-mêmes et de leur famille ont évolué à la suite des transformations réalisées non seulement dans leur quartier (ouverture de nouveaux commerces, construction d'une université dans un périmètre assez proche...), mais également au sein même de leur logement. Elle montre par exemple comment des logements plus grands avec des chambres distinctes pour chaque membre de la famille ont entraîné un certain repli sur

l'espace privé et, partant, des modes de fonctionnements familiaux davantage individualisés. Les enfants ont alors cessé d'être « perçus en bloc » pour être traités et suivis de façon plus personnelle, si bien qu'il a pu se produire, pour les parents comme pour les enfants, une évolution sensible du rapport à la scolarité.

Mais, pour comprendre l'impact du logement sur l'identité personnelle, il faut également regarder au-delà des frontières de l'habitat individuel en vue d'analyser sa localisation dans l'espace global de la ville et de mettre ainsi en évidence ce que Bourdieu a appelé dans *La misère du monde* [\[12\]](#) des « profits de localisation » (réputation du quartier, valeur du foncier...).

C) Le logement comme support de sociabilité

Comme le propose Grafmeyer [\[13\]](#), nous pouvons nous demander quelle est la place occupée par le logement dans les sociabilités, i.e. dans l'ensemble des relations qu'une personne entretient avec son entourage. En effet, même si les interactions amicales peuvent prendre place dans divers espaces publics et semi-publics (parties communes des immeubles, rue, quartier...), il reste que le logement constitue sûrement un « nœud de relations sociales » dans la mesure où il est non seulement le lieu par excellence de l'intimité domestique, mais aussi un espace ouvert aux personnes extérieures au foyer familial.

À ce propos, la notion de seuil est intéressante pour rendre compte des modalités d'accueil de l'autre au sein

de son logement. Si, dans les pavillons individuels, il existe généralement une entrée clairement identifiée qui sert alors de sas pour filtrer les visites, il n'en est pas de même dans les logements collectifs où l'exiguïté des entrées, voire leur inexistence, rend plus délicats les processus d'accueil. D. La Mache, dans *L'art d'habiter un grand ensemble hlm* [14], s'est justement intéressé à ce seuil que représente l'entrée dans le cadre de logements situés dans une zone d'habitat social. Aussi réduite soit-elle, l'entrée n'en agit pas moins comme un véritable opérateur social de différenciation des relations. Aménagée avec soin, elle peut s'avérer être l'unique étape dans l'accueil de visiteurs non désirés. Le décor est disposé de façon à ce que l'autre sache bien qu'il s'agit d'une entrée. Le meuble à chaussures, le portemanteau et la glace, entre autres, dévoilent suffisamment d'éléments de la personnalité pour marquer son territoire, mais pas assez pour se découvrir de façon impudique. Une fois que le visiteur est invité à passer ce seuil, les éléments du mobilier alimentent une organisation du lieu destinée à accompagner les cheminements entre public et privé.

Parce que le logement est un support de sociabilité, son aménagement ne peut faire l'économie de dispositifs relatifs à la présence plus ou moins fréquente de l'autre. S'il est admis que les Français reçoivent de plus en plus, il reste qu'il faut compter avec la position occupée dans l'échelle de prestige social, étant donné que ce sont les milieux sociaux les plus favorisés qui reçoivent le plus, sans que la taille du logement n'explique les disparités

observées d'un monde social à l'autre. Symétriquement, les catégories populaires demeurent généralement attachées à un modèle culturel qui incline à protéger la vie privée et les espaces du logement qui lui sont associés [\[15\]](#).

2. La rue

De même que le logement, la rue et ses formes de vie se montrent fugitives à l'égard de la rationalité urbanistique. Le caractère informel de la rue relève presque de l'évidence dès lors que nous pensons au commerce du sexe ou de la drogue. Mais il ne faut pas oublier qu'il se décline aussi et surtout à travers des pratiques sportives, artistiques et ludiques, qui sont synonymes d'appropriation de l'espace public et qui se déroulent souvent, mais pas toujours, en marge des institutions [\[16\]](#). C'est notamment le cas des jeux et sports récréatifs comme le roller, le skateboard, le basket de rue, le hip-hop... En réponse à ce versant informel de la ville, plus ou moins aux lisières de l'illicite, et au sentiment d'insécurité qu'il peut susciter, la rue tend à devenir un lieu de contrôle social se traduisant par le recours à la vidéosurveillance et la présence de policiers ou autres agents de sécurité : la rue a une fonction politique et morale. C'est d'autant plus le cas au fur et à mesure qu'elle devient le lieu d'expression privilégié des inégalités, des souffrances sociales, des incertitudes et de la non-reconnaissance de l'Autre [\[17\]](#).

La rue compose l'arrière-fond du théâtre urbain. Elle est

par extension le trottoir, la place, le quartier, le square, la périphérie [18]. C'est donc logiquement qu'elle est investie avec plus ou moins d'intensité par de multiples acteurs. Policiers, gardiens d'immeubles, cafetiers, sdf [19], tagueurs, éboueurs, commerçants... proposent tous des définitions de la rue plus ou moins compatibles entre elles. La rue est en effet aussi bien définie comme un espace de jeu que comme un espace de travail, d'expression artistique, de contrôle, d'échanges commerciaux, du savoir-survivre, de déambulation passive, d'engagement politique, de solitude, d'insécurité... C'est pourquoi elle est un espace en mouvement constant, impossible à figer une fois pour toutes dans une seule définition, dans un seul imaginaire.

A) La rue comme espace public sans qualité

La rue peut être qualifiée d'espace public dans le sens où elle est accessible à tous, où elle est non appropriable, sinon de façon éphémère [20]. La notion d'espace public peut être entendue dans un sens pragmatiste en vue d'insister sur les associations circonstanciées, les interactions situées, les formes de coexistence fugitives et, par voie de conséquence, sur la fluidité et les temporalités multiples de la vie urbaine. Dans cette perspective, il est question de prendre pour objet d'analyse, à la manière de E. Goffman, l'ordre public de l'espace commun qui, bien que réglé par des conventions d'usage connues de (presque) tous, n'en reste pas moins vulnérable à l'indétermination inhérente

à la vie sociale.

Dans *Le passant considérable* [21], et plus récemment dans *La ville sans qualités* [22], Joseph interroge les rituels qui permettent d'habiter l'espace public urbain. La qualité de la ville réside précisément dans ces rencontres fortuites et ces interactions ordinaires au cours desquelles s'établit l'espace public. L'urbanité est indissociable d'un « devoir d'exposition » et d'« épreuves de réciprocité » qui exigent des compétences sociales relatives à la présentation de soi en public et à la considération de l'autre en tant que personne humaine. La ville est donc pratiquée par chacun à travers un éventail de compétences qui visent à s'accommoder à la vie sociale urbaine, qui est aussi et surtout une vie publique. Ici, c'est donc moins sur des territoires que sur des personnes rencontrées dans des activités et des lieux du quotidien que reposent les conduites d'appropriation et de familiarité. Plus que d'inscription spatiale ou de processus de territorialisation, il s'agit de décrire et d'analyser des moments ordinaires, des sociabilités sans engagement particulier qui, en dépit de leur dispersion et de leur enchaînement à l'échelle de l'individu, parviennent à faire de la ville un lieu d'urbanité, i.e. un espace où s'opère la mise à distance polie d'autrui.

Mais si cette perspective, inspirée clairement des travaux de Simmel et de l'École de Chicago, permet de relativiser la thèse selon laquelle les espaces publics de passage s'apparentent plus à des « non-lieux » qu'à des lieux habités, il n'en demeure pas moins qu'elle tend à réduire

la vie urbaine à des règles de coexistence, à des mises en scène de soi ou encore à des logiques sociales destinées à préserver l'autre en cas d'impairs. Or, l'espace public n'est pas seulement habité par des citoyens « sans qualité », sans gravité, désengagés de la vie sociale et économique.

B) La rue comme espace d'engagement

L'utilisation de la rue à des fins politiques est une évidence. La rue du Pays basque espagnol, par exemple, devient le théâtre d'une violence quotidienne, avec des tags accusateurs sur les façades [23]. En France, les manifestations organisées dans le cadre du mouvement « anti-cpe » [24] au printemps 2006 ont une nouvelle fois démontré la rapidité avec laquelle la rue est capable de se muer en espace de contestation politique. Les partis politiques, les syndicats et plus récemment les collectifs altermondialistes l'ont bien compris. La rue peut même être le lieu de révolutions politiques comme cela s'est produit récemment en Ukraine lors de la « révolution orange ». Comment ne pas penser ici également aux révolutions des peuples arabes du printemps 2011, qui ont pour théâtre principal les rues et les places des plus grandes villes des pays concernés. Tunis, Alger, Tripoli, Le Caire, Manama, Sanaa, Alep ou encore Amman ont toutes été au cœur des mouvements contestataires. C'est dire si les espaces publics des grandes villes incarnent encore l'idée selon laquelle « l'air de la ville rend libre ».

Si la rue peut être investie à des fins politiques, elle est aussi un espace où des revendications identitaires se

font jour. Pendant la Coupe du monde de football de 1998, et plus récemment pendant celle de 2006, de multiples drapeaux ont envahi les rues de France soit de façon momentanée après une victoire, soit de manière plus durable, suspendus pour un certain temps à une balustrade. Ces drapeaux n'étaient pas tous aux couleurs de la France, loin s'en faut. La rue sert par ailleurs de support d'expression à de nombreux mouvements collectifs souvent regroupés en association pour dénoncer les inégalités sociales, les ostracismes de toutes sortes, les atteintes aux droits de l'homme... La communauté homosexuelle, entre autres, y a trouvé un moyen de se rendre visible – lors des gays pride – dans l'espoir de susciter une plus grande tolérance vis-à-vis d'elle-même et de revendiquer ainsi des droits respectueux de ses modes de vie.

C) La rue comme vie de quartier

Cela étant dit, la rue n'est pas seulement le théâtre de relations sociales éphémères ou un lieu d'expression des rapports de force et des identités collectives. Elle peut aussi être le support d'une sociabilité locale à l'origine d'un sentiment d'appartenance territorialisé. L'échelle pertinente pour rendre compte de telles dynamiques sociales semble alors être celle du quartier.

Même si Chombart de Lauwe, dès le début des années 1950, a montré combien le quartier était une échelle spatiale significative dans la vie quotidienne des ouvriers, il reste que c'est à M. Young et P. Willmott [\[25\]](#) que revient le mérite d'avoir le plus insisté sur le rôle

du quartier comme catalyseur d'une sociabilité communautaire. Les auteurs écrivent : « Quand on habite depuis longtemps dans la même rue, comment ne pas finir par faire connaissance avec des gens qu'on voit tous les jours, à qui on parle et dont on entend parler à longueur de conversation ? » L'habitant du quartier de Bethnal Green, un des lieux enquêtés par les auteurs, a non seulement autour de lui « ses parents et ses connaissances, mais aussi ses connaissances avec leurs parents », si bien que chacun est intégré dans un réseau de sociabilité étendu dans lequel chaque famille sert mutuellement de « pont ». Un habitant de Bethnal Green peut connaître de près jusqu'à 60 personnes rencontrées une ou plusieurs fois par semaine. Un « coin de rue », avec son pub, ses magasins, son petit mémorial de guerre et ses fêtes, ressemble ainsi à une sorte de village informel constitué de 100 à 200 personnes. L'histoire de la famille et l'histoire du quartier, transmises oralement, finissent inévitablement par se confondre.

Les études de Hoggart [\[26\]](#) et de W. F. Whyte [\[27\]](#) ont également souligné, chacune à leur manière, à quel point le quartier populaire pouvait être le lieu de rapports et de pratiques sociales spécifiques. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir s'organiser ici et là des repas de quartier ou encore des fêtes de quartier, quand ce ne sont pas des actions destinées à préserver la qualité de vie de son quartier. Ce dernier point concerne plus particulièrement les quartiers gentrifiés des centres-villes redécouvrant la rue conviviale [\[28\]](#) et les quartiers de banlieue abritant les

couches sociales les plus aisées comme l'a montré, à propos de Los Angeles, M. Davis [\[29\]](#).

D) Le quartier : quelle réalité ?

Cependant, la notion de quartier, aussi séduisante soit-elle – en témoigne le succès de la série Plus belle la vie diffusée chaque soir sur France 3 et qui a pour cadre principal un quartier de Marseille –, doit être interrogée à double titre : d'une part, cette figure du quartier décrite par Young et Willmott n'est-elle pas en voie de disparition dans un contexte urbain marqué par la mobilité et l'extension des villes ? D'autre part, la notion de quartier n'est-elle pas susceptible d'occulter des réalités bien plus complexes qu'il n'y paraît à première vue ? Nous savons par exemple que certains quartiers commerçants du centre de Marseille servent de supports aux réseaux des diasporas et peuvent ainsi être définis comme des « territoires circulatoires », théâtre de pratiques d'échanges internationaux [\[30\]](#).

En outre, un quartier pourtant institutionnellement et politiquement identifié, à l'instar d'une cité d'habitat social, peut cacher une réalité sociale très hétérogène produite par les acteurs – les bailleurs sociaux notamment – qui président aux logiques de peuplement des quartiers HLM. Chamborédon et Lemaire [\[31\]](#) ont ainsi montré que dans le grand ensemble qu'ils ont observé aucun groupe n'est numériquement majoritaire, si bien qu'il n'existe pas de normes reconnues unanimement par tous les habitants. Cette coexistence entre différentes légitimités normatives est à l'origine de

polémiques, de tensions et de conflits. Chacun cherche à prendre ses distances avec l'autre proche physiquement mais éloigné socialement. Dès lors, le quartier devient le lieu d'une reproduction – à l'échelle locale – des barrières traditionnelles entre les groupes sociaux. La notion de quartier ne correspond donc pas, en l'espèce, à une entité réelle facilement identifiable à partir d'un critère simple comme l'homogénéité sociale. D'une façon plus générale, des recherches plus récentes ont mis en évidence combien au mot « quartier » ne correspond aucune substance, aucune définition précise fixée une fois pour toutes [\[32\]](#).

Questionner la pertinence de la notion de quartier a conduit certains chercheurs à combiner l'échelle locale avec l'analyse des trajectoires individuelles, l'objectif étant de prendre en considération le fait que les habitants vivent aussi en dehors de leur quartier et que leur vie ne s'y limite pas, surtout pour les plus mobiles. Il semble que ce croisement du local et du global soit la condition à remplir pour redonner une pertinence heuristique à l'étude des quartiers. Cette perspective réhabilite, tant sur un plan analytique que sur un plan empirique, la notion même de quartier comme le suggèrent les recherches de Authier [\[33\]](#) qui nous invitent à considérer le quartier comme une « unité relative » dans la vie des citoyens.

Par ailleurs, S. Beaud et M. Pialoux [\[34\]](#) mettent en avant combien il leur a été nécessaire de dépasser le cadre strict du quartier hlm qu'ils étudiaient pour rendre compte de ce qui s'y passait. En effet, leurs recherches soulignent que les causes des émeutes survenues dans

une zup de Montbéliard se situent moins dans le quartier en question que du côté du marché du travail et des entreprises où se produit un durcissement des conditions de travail, une déstructuration des collectifs ouvriers et une précarisation sociale. Plus que de violences urbaines propres à un quartier, c'est donc d'une violence sociale dont il s'agit ici, inhérente à une situation de chômage de masse et de précarité structurelle.

II. – Le citoyen et son temps

L'étude des espaces, sinon habités, du moins fréquentés par les citoyens, doit impérativement être croisée, comme le préconisait Lefebvre, avec une approche des temps individuels et collectifs. Cet impératif méthodologique est d'autant plus actuel que nous assistons de plus en plus à une diversification des temps individuels.

1. Le temps individuel conjugué au pluriel

Ce sont surtout les femmes qui sont les véritables acteurs de la recomposition des temporalités urbaines [\[35\]](#). Les activités journalières des citoyennes s'enchaînent : du travail au ramassage des enfants à la crèche, en passant par les courses au supermarché, l'organisation de la vie domestique, l'enregistrement de son film préféré, son footing hebdomadaire, etc., les journées s'articulent autour d'une forte mobilité et de multiples identités sociales. C'est d'une remise en cause

globale de l'organisation sociale du temps héritée de la révolution industrielle dont il s'agit en réalité.

Les temps de la vie des citadines et des citadins sont désormais moins segmentés et hiérarchisés entre eux qu'imbriqués les uns dans les autres. Dès lors, la maîtrise rationnelle du temps est devenue un impératif. L'usage de la domotique permet de répondre à l'individualisation des modes de vie à l'intérieur même de la famille. Nos manières de manger connaissent des évolutions sensibles destinées à accroître notre emprise individuelle sur le temps urbain à travers de nouvelles organisations temporelles et spatiales des repas pris au domicile. Nous consommons de plus en plus de produits surgelés conditionnés en part individuelle, associés à l'usage généralisé des micro-ondes et sur lesquels sont affichées les minutes nécessaires à la préparation. Le repas peut ainsi être pris séparément ou en famille, aussi bien à la cuisine, au salon ou dans sa chambre devant Internet, et à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Il se produit donc une relative désynchronisation des rythmes de la vie familiale, même si le repas familial reste une valeur sûre de la culture française [36].

Le citadin fait de plus en plus de son temps de transport un temps multifonctionnel : dans son automobile, il écoute la radio, sa messagerie téléphonique et appelle des amis ou des collègues de travail. Les ntic jouent un rôle certain dans cette nouvelle configuration urbaine du temps [37]. De façon croissante, c'est le temps de transport qui compte, bien plus que les kilomètres parcourus, comme si le temps devenait une référence

plus importante que l'espace. Ce mouvement remet également en cause des frontières traditionnelles telles que celles de privé et de public : répondre à un e-mail professionnel chez soi ou téléphoner à ses enfants depuis son lieu de travail sont autant de révélateurs d'une interpénétration des temps privés et publics.

2. La ville en continu

La nuit n'échappe pas à cette intensification de la vie urbaine et s'intègre de plus en plus dans le répertoire temporel des citadins. Aujourd'hui, les Français s'endorment en moyenne à 23 heures au lieu de 21 heures en 1950. Les distributeurs et les boutiques en libre-service envahissent nos villes et font plus de la moitié de leur chiffre d'affaires la nuit ; les promenades nocturnes en roller rassemblent des milliers d'adeptes. La Nuit, dernière frontière de la ville [38] est en train de céder face au jour, si bien que l'idée d'une ville vingt-quatre heures sur vingt-quatre tend à devenir une réalité dans notre pays, ce qui est déjà le cas aux États-Unis ou au Japon.

La nuit se normalise et se légalise, avec ses règles, ses horaires, ses tarifs... La vie urbaine nocturne compte de plus en plus de « passagers ». Mais qui sont-ils ? P. Buhagiar et C. Espinasse [39] se sont intéressées aux pratiques nocturnes de la ville. Si ce sont les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les personnes situées dans la catégorie des « autres inactifs » qui représentent les plus grands sortants nocturnes, il reste

que ce sont les 20-29 ans qui sortent le plus en ville une fois la nuit tombée. Les auteurs dressent une typologie des jeunes sortants nocturnes articulée autour de quatre profils types : 1/ les « domicilophobes », associant le jour à des contraintes et la nuit à une plus grande liberté où il est possible d'être soi, de prendre une revanche sur les obligations de la journée ; 2/ les « sans-jour-ni-nuit », souvent engagés dans des activités artistiques et ne faisant pas de distinction entre le jour et la nuit, même si celle-ci suscite davantage la création ; 3/ les « alternateurs », vivant seuls, ayant des revenus plus élevés et recherchant un équilibre entre le jour et la nuit ; 4/ les « domicilophiles », engagés dans une vie de couple et vigilants quant au monde de la nuit, ne sortant la nuit que pour des raisons professionnelles. Les sortants nocturnes ne constituent donc pas une population homogène et développent des manières différentes de vivre la ville la nuit.

3. Le temps : une question politique

Que ce soit le jour ou la nuit, tous les citoyens n'ont pas les mêmes chances de faire face à cette intensification de la vie urbaine. Il s'agit alors de poser la question des droits du citoyen – droit à la ville la nuit, à la mobilité urbaine – qui est au cœur de la problématique des temps de la ville [\[40\]](#). Il s'agit notamment de limiter les nouveaux handicaps corrélatifs à l'importance prise par les ntic dans la vie urbaine. En effet, loin de rendre indépendants, ces nouvelles technologies communicationnelles accroissent la dépendance des citoyens à toutes sortes

de ressources techniques susceptibles de les aider à maîtriser leur(s) temps quotidien(s). Ceux qui ne peuvent accéder à ces supports technologiques se retrouvent en dehors de ce grand jeu urbain gagné par la mobilité généralisée. La ville produit ainsi de la différence en participant à la définition de positions sociales inégales et injustes, les moyens individuels et collectifs d'adaptation aux changements actuels étant inégalement répartis dans le tissu urbain, parfois décousu, sinon déchiré.

Par ailleurs, la prise en compte par la collectivité de la diversité des logiques temporelles de chacun entraîne la crise de la conception égalitariste d'un service public identique pour tous en suscitant la création de régulations temporelles territorialisées. En outre, cette régulation collective du temps par de multiples acteurs plus ou moins influents (institutionnels, politiques ou associatifs) n'est pas chose aisée, étant donné que chacun entend faire valoir son propre point de vue et ses intérêts. D'où les initiatives de mettre en place, comme en Italie, des « conseils publics du temps » ou des « bureaux municipaux du temps » en vue de trouver des formes d'accord locales entre différents partenaires impliqués de fait dans l'économie temporelle d'une agglomération.

L'observation des rythmes du citoyen ordinaire, et plus largement de ses pratiques et de ses usages, permet de mieux saisir à la fois la diversité et les similitudes quant aux manières de vivre, de penser et d'habiter la ville. Elle révèle également à quel point il convient de ne jamais

oublier les dimensions et les contraintes objectives qui interviennent d'une manière ou d'une autre dans la vie des urbains. Ceux-ci sont en effet toujours engagés dans des lieux et des temporalités déjà signifiés, représentés soit de manière formelle, soit de façon plus silencieuse. Par conséquent, si la ville apparaît comme un produit sans cesse travaillé par l'activité des citoyens, ceux-ci sont eux-mêmes, dans une plus ou moins large mesure, un produit des conditions sociales et urbaines.

Notes

[1] Urbanisme, 1999, 307.

[2] H. Lefebvre, La production de l'espace, Anthropos, 2000.

[3] puf, 1990.

[4] Ethnologie française, 1978, 8.

[5] Éditions de Minuit, 1970.

[6] M. Éleb, in M. Segaud et al., Logement et Habitat, La Découverte, 1998.

[7] Espaces et Sociétés, 2005, 120-121.

[8] H. Marchal, L'identité en question, Ellipses, 2006.

[9] cru, 1966.

[10] F. Lugassy, Logement, Corps, Identité, Bégédis, 1989.

[11] In N. Haumont, La ville : agrégation et ségrégation sociales, L'Harmattan, 1996.

[12] Ibid.

[13] In Segaud et al., Logement et Habitat, op. cit.

[14] L'Harmattan, 2006.

[15] Y. Bernard, La France au logis, Mardaga, 1992.

- [16] A. Bruston, Des cultures et des villes, L'Aube, 2005.
- [17] L. Roulleau-Berger, La rue, miroir des peurs et des solidarités, puf, 2004.
- [18] J. Brody, La rue, Presses du Mirail, 2005.
- [19] Sans domicile fixe.
- [20] M. Clavel, Sociologie de l'urbain, Anthropos, 2004.
- [21] Librairie des Méridiens, 1984.
- [22] L'Aube, 1998.
- [23] Brody, op. cit.
- [24] Contrat première embauche.
- [25] Le village dans la ville, cci, 1983.
- [26] Ibid.
- [27] Street Corner Society, La Découverte, 2002.
- [28] E. Charmes, Espaces et Sociétés, 2005, 122.
- [29] City of Quartz, La Découverte, 2000.
- [30] A. Tarrus, in Haumont, op. cit.
- [31] Ibid.
- [32] J.-Y Authier et al., Le quartier, La Découverte, 2007.
- [33] Ibid.
- [34] Violences urbaines, violence sociale, Fayard, 2003.
- [35] F. Ascher, Les Annales de la recherche urbaine, 1997, 77.
- [36] Bernard, op. cit.
- [37] Ascher, op. cit.
- [38] L. Gwiazdzinski, L'Aube, 2005.
- [39] Les passagers de la nuit, L'Harmattan, 2004.
- [40] Les Annales de la recherche urbaine, 1997, 77 ; 2000, 87.

Conclusion

Imaginer, rêver et inventer la ville de demain

Où résiderons-nous demain ? Pour une très grande majorité de Français (82 %), cela ne fait aucun doute : l'avenir se trouve dans le pavillonnaire [1]. Les enquêtes réalisées depuis près d'un siècle quant aux aspirations des ménages en matière d'habitat laissent apparaître de façon récurrente un fort engouement pour la maison : une maison bien à eux, avec un toit à deux pans, un jardin et une pelouse.

Ministres du Logement, décideurs politiques sont assez unanimes pour répondre favorablement à cette demande d'accession à la propriété individuelle. Les maires des communes vont ainsi lotir, parfois sans grand (a)ménagement [2] landes, friches industrielles, champs de maïs. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : tout d'abord, sur les 300 000 logements construits en moyenne annuellement en France depuis une dizaine d'années, près des deux tiers sont des maisons individuelles [3] ; par ailleurs, sur les plus de 25 millions de ménages, nous comptabilisons aujourd'hui 14,2 millions de propriétaires, soit 57 %, alors qu'ils n'étaient que 35 % il y a un demi-siècle.

L'urbanisation et le mitage de la campagne sont les conséquences directes de cette évolution : 60 000 ha de terres agricoles disparaissent chaque année [4] ; la moitié pour les lotissements de pavillonnaires et l'autre pour les infrastructures qui les distribuent (routes, voies privées, ronds-points, centres commerciaux...). Face à l'éparpillement de la ville et au mitage des territoires agricoles, il serait nécessaire, selon certains architectes et édiles, de revenir à la ville dense.

Avec un cos [5] de 0,7, les cités d'habitat social des années 1960 sont à peine plus denses que les lotissements de pavillonnaires ; en revanche, la ville haussmannienne – qui n'est pas particulièrement considérée comme invivable – dispose d'un cos de 4, voire 5. Si les prévisions pour l'avenir se réalisent – en 2030, 85 % des Français résideront en ville (INSEE) –, nous n'aurons pas d'autre alternative que de densifier, afin d'éviter une explosion des dépenses des ménages et des collectivités publiques. Habiter en zone rurale et travailler en ville coûte cher : achat d'une seconde voiture, déplacements nombreux pour les courses et les activités culturelles, construction de routes, installation de l'éclairage public, du tout-à-l'égout...

Dans ce sens, à l'instar de Le Corbusier [6] l'architecte R. Castro [7] s'oppose farouchement à la ville tentaculaire. En outre, il dénonce la méthode radicale de la « table rase » – autrement dit, la démolition des tours et des barres. Il plaide davantage pour une « urbanité » des lieux d'habitation ; pour lui, « il faut cultiver de la ville, complexe, mélangée, de la ville en commun ». Il ajoute

que « casser est un acte paresseux et violent, qui nie l'histoire et les gens qui y vivent ».

Nous renouons ici avec les débats qui, depuis l'Antiquité, mobilisent et opposent ceux qui pensent, organisent et produisent la ville. Celle-ci n'en a donc pas fini d'être l'objet de multiples représentations imaginaires et utopiques qui, pour certaines d'entre elles, deviendront des réalités. Rappelons-nous l'épure de la ville de Trois millions d'habitants élaborée par Le Corbusier dans les années 1920-1930, qui aujourd'hui a perdu son caractère extravagant et utopique. Peut-être en sera-t-il de même de l'idéalité relative à la ville densifiée, écologique et humaniste...

Notes

[1] credoc, 2004.

[2] M. Marié, Les terres et les mots, Méridiens-Klincksieck, 1989.

[3] Pour l'année 2005 : 393 000 logements ont été construits, dont 230 000 en individuel [INSEE].

[4] Institut français de l'environnement, 2006.

[5] Coefficient d'occupation des sols.

[6] Urbanisme, Flammarion, 1994.

[7] Télérama, octobre 2006.

Bibliographie

Ascher F., Métapolis ou l'Avenir des villes, Paris, O. Jacob, 1995.

Authier J.-Y., Le Quartier, Paris, La Découverte, 2007.

Bacqué M.-H. et al., Gestion de proximité et démocratie participative, Paris, La Découverte, 2005.

Bassand M. et al., Enjeux de la sociologie urbaine, Lausanne, ppur, 2007.

Bidou-Zachariasen C. et al., Retours en ville, Paris, Descartes & Cie, 2003.

Billard G. et al., Ville fermée, ville surveillée, Rennes, pur, 2005.

– Quartiers sécurisés : un nouveau défi pour la ville ?, Paris, Les Carnets de l'Info, 2011.

Cartier M. et al., La France des « petits-moyens », Paris, La Découverte, 2008.

Charmes É., La Vie périurbaine face à la menace des gated communities, Paris, L'Harmattan, 2005.

– La Ville émietlée, Paris, puf, 2011.

Chombart de Lauwe P.-H., La Vie quotidienne des familles ouvrières, Paris, cnrs, 1977.

Clavel M., Sociologie de l'urbain, Paris, Anthropos, 2004.

Damon J., Vivre en ville, Paris, puf, 2008.

Davezies L., La Crise qui vient : la nouvelle fracture territoriale, Paris, Le Seuil, 2012.

Davis M., City of Quartz, Paris, La Découverte/Syros, 1997.

Donzelot J., « La ville à trois vitesses : relégation,

- périurbanisation, gentrification », *Esprit*, 2004, no 303.
- Esprit* (revue), *Tous périurbains !*, 2013, 3-4.
- Fijalkow Y., *Sociologie des villes*, Paris, La Découverte, 2007.
- Grafmeyer Y., Authier J.-Y., *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2008.
- Grafmeyer Y., Joseph I., *L'École de Chicago*, Paris, Flammarion, 2004.
- Guilluy C., Noyé C., *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Paris, Autrement, 2006.
- Hannerz U., *Explorer la ville*, Paris, Éd. de Minuit, 1983.
- Heyraud E., *La Politique de la ville : maîtriser les dispositifs et les enjeux*, Paris, Berger-Levrault, 2010.
- Joseph I., *La Ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 1998.
- Lapeyronnie D., *Ghetto urbain*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- Le Goff J.-P., *La Fin du village*, Paris, Gallimard, 2012.
- Ledrut R., *L'Espace en question*, Paris, Anthropos, 1976.
- Lefebvre H., *Le Droit à la ville*, Paris, Le Seuil, 1974
- *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 2000.
- Lévy J., Lussault M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.
- Lussault M., *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009.
- Marchal H., *Le Petit Monde des gardiens-concierges*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Marchal H., Stébé J.-M., *La Ville. Territoires, logiques, défis*, Paris, Ellipses, 2008.
- *La Ville au risque du ghetto*, Paris, Lavoisier, 2010.
- *Les Grandes Questions sur la ville et l'urbain*, Paris,

puf, 2011.

Maurin é., Le Ghetto français, Paris, Le Seuil, 2004.

Merlin P., Choay F., Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, puf, 2000.

Mongin O., La Condition urbaine, Paris, Le Seuil, 2005.

Mumford L., La Cité à travers l'histoire, Paris, Le Seuil, 1964.

Oblet T., Gouverner la ville, Paris, puf, 2005.

Ostrowetsky S., Sociologues en ville, Paris, L'Harmattan, 1996.

Paquot T., Homo urbanus, Paris, Le Félin, 1990.

Paquot T. et al., La Ville et l'urbain : l'état des savoirs, Paris, La Découverte, 2000.

Péchu C., Les Squats, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., Les Ghettos du gotha, Paris, Le Seuil, 2007.

Pinson D., Thomann S., La Maison en ses territoires, Paris, L'Harmattan, 2002.

Raymond H. et al., L'Habitat pavillonnaire, Paris, L'Harmattan, 2001.

Remy J., Voyé L., La Ville : vers une nouvelle définition ?, Paris, L'Harmattan, 1992.

Sansot P., Poétique de la ville, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1978.

Sassen S., La Ville globale. New York, Londres, Tokyo, Paris, Descartes & Cie, 1996.

– La Globalisation. Une sociologie, Paris, Gallimard, 2009.

Schwartz O., Le Monde privé des ouvriers, Paris, puf, 1990.

- Segaud M., *Anthropologie de l'espace*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Segaud M. et al., *Logement et habitat : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1998.
- Stébé J.-M., *La Médiation dans les banlieues sensibles*, Paris, puf, 2005.
- Stébé J.-M., Marchal H., *Traité sur la ville*, Paris, puf, 2009.
- *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Toussaint J.-Y., Zimmermann M. (dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, ppur, 2001.
- Urry J., *Sociologie des mobilités*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Veltz P., *Mondialisation, Ville et Territoires*, Paris, puf, 2005.
- Young M., Willmott P., *Le Village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, présentation de J.-H. Déchaux, J.-M. Stébé et H. Marchal, Paris, puf, 2010.